



Bulletin de L'A.N.A.I

4^e trimestre
Octobre-Novembre-Décembre 2004

Publié par
**L' Association Nationale
des Anciens et Amis
de l'Indochine**
et du **Souvenir Indochinois**,
agrée par le Ministère
de la Défense
et des Anciens Combattants,
15, rue de Richelieu,
75001 Paris,
Tél : 01.42.61.41.29,
Fax : 01.42.60.06.51,
CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|---|---|
| 4 Le Service de Santé en Indochine (1858-1945) | 21 Langson, 9 mars 1945 |
| 10 Nouvelles d'Indochine | 25 Bibliographie |
| 12 Journées d'études de l'ANAI en 2005 | 26 Avis de recherche |
| 13 Croix de guerre en Indochine | 27 La Vie des Sections |
| 14 Congai | 35 Eloge aux morts pour la France en Indochine
Vœux |
| 18 La légende de l'homme-tigre | 36 Hommage aux Indochinois morts pour la France |
| 20 Courrier des lecteurs | |

EDITORIAL

par le Général
de Division
Guy SIMON
Président
de l'A.N.A.I.

Nous n'avons pas célébré cette année le cinquantenaire des accords franco-viêtminh de Genève. Même si nous ne pouvions pas faire autrement que de terminer cette guerre, il n'y a pas lieu de se réjouir d'avoir abandonné la moitié de l'Indochine au communisme militant. Nos amis Vietnamiens ont baptisé le 20 juillet : « jour de la honte ». Notre dernière bonne action fut le transfert au Sud d'un million de Tonkinois qui ne voulaient pas rester aux mains du Viêt Minh... et qui pouvaient encore partir ; les derniers d'entre eux, le 31 mai 1955, date ultime de l'évacuation, sont entrés dans la mer pour attendre le dernier bateau.

Mais cet anniversaire n'est pas jour de deuil pour tous. En France certains l'ont exploité pour se justifier ou pour en tirer profit. Le « colloque d'historiens » est une bonne formule ; il suffit de choisir les orateurs. A Marseille le 24 novembre le parti communiste attendait des merveilles de Raymond Aubrac, l'ami de Hô Chi Minh, de l'ancien matelot Henri Martin, de Raymonde Dien (*) ; la CGT des dockers et des marins, entre autres, finançait la réunion.

A Sainte-Livrade-sur-Lot les promoteurs d'un projet immobilier visant à expulser cinquante vieilles Eurasiennes rapatriées, installées gratuitement depuis 1956, sous prétexte de les reloger en HLM, ont attiré l'attention en qualifiant la France de colonialiste et en comparant l'armée française à l'opresseur nazi.

Dans le même temps, à Hanoï, le Bureau Central du Parti Communiste Vietnamien a invité son gouvernement à prendre en main les 2,7 millions de Vietnamiens résidant à l'étranger. Il semble avoir oublié les motifs de l'exode des réfugiés après 1975 ; mais les 500 000 noyés en mer de Chine ne pourront pas être récupérés.

C'est sans doute cette directive qui a conduit un conseiller de l'Ambassade du Vietnam en France à inspecter les logements de Sainte-Livrade en promettant son aide aux habitants.

Nous sommes toujours les amis des peuples d'Indochine, mais le communisme est toujours l'ennemi.

(*) Son nom a été orthographié à tort « Dienne » dans le Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2004 page 21.

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
Premier Vice-Président : Général Paul RENAUD
Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN : Général Michel TONNAIRE
Secrétaire général : Mireille de LABRUSSE
Secrétaire général adjoint : Sabine DIDELOT
Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Membres d'honneur

Professeur Jean DELVERT, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, Suzanne VIDAL de la BLACHE.

Administrateurs

Colonel BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROUSSE, Thérèse LUCAS-POTIER, Général Georges PORMENTÉ.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73
Directeur de la publication : Général Guy SIMON
Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN
Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
Réalisation graphique : Italic Communication
24, rue de Fauville 27000 Evreux
Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
Impression : Imprimerie ETC
avenue des Lions - ZI
76190 Sainte-Marie-des-Champs.
Tél. : 02.35.95.06.00
Routage : Routex
2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125
Courcouronnes 91004 Evry Cedex
Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 4^e trimestre 2004
Abonnement annuel : 12 €
L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

NÉCROLOGIE

L'ANAI est endeuillée par le décès, le 1^{er} novembre dernier, du Président Jean-Jacques de Bresson, premier vice-président du conseil d'administration de l'ONAC.

Conseiller du gouvernement vietnamien de 1952 à 1954, puis du commissariat général de France en Indochine de 1954 à 1956, il joua un rôle de premier plan dans la mise en sécurité des Vietnamiens et des Français pendant les années terribles 1954-1955.

Président de la commission des recours des réfugiés de 1986 à 1997, il fut à l'écoute des réfugiés d'Indochine perdus dans les procédures.

Il était notre ami.

LE SERVICE DE SANTÉ EN INDOCHINE

1858-1945 (2^e partie)

Le Bulletin de l'ANAI du 3^e trimestre 2004 a publié la première partie de cette étude. Voici la seconde, illustrée grâce aux archives des Docteurs Aulong, Baticle et Dambielle.



Le Service de Santé Colonial (1890-1904)

Il fonctionne désormais dans les cinq régions de la péninsule, le Directeur du Service de Santé de l'Annam-Tonkin devenant celui de toute l'Indochine. Cet ensemble est structuré pour soigner aussi bien les militaires que les civils, l'Assistance Médicale étant instaurée en 1897. En fait cette dernière création ne fait que refléter une réalité déjà ancienne car depuis 1859 la population locale est traitée par les praticiens militaires (1). C'est ainsi que le Bulletin Officiel de la Cochinchine du 22 mai 1862 fixe les rations journalières des hospitalisés autochtones. Le statut de médecin hors cadres voit le jour en 1896. Avant cela, du 10 mars 1891 au 10 mars 1894, les fonctions de Gouverneur

Général de l'Indochine sont assumées par le Professeur de Lanessan qui a servi de 1866 à 1869 en Cochinchine en tant que médecin de la Marine.

L'hôpital devant porter plus tard le nom de ce haut fonctionnaire est mis en construction à Hanoï en 1891. En revanche, l'ambulance créée par le Vice-Amiral Courbet à Thuan An est désaffectée, car « à la suite d'un typhon un banc de sable a obstrué ce port ». Au début du XX^e siècle des postes médicaux sont implantés à Pak Hin Boun (Laos), à Phan Thiet (Annam) et à Fort Bayard (Quang Tcheou Wan). Une équipe de vaccine mobile fonctionne et un praticien est détaché à Tsien Tsin. Outre les 53 médecins affectés en Annam-Tonkin, 80 infirmiers européens, 197 Annamites et 56 sœurs hospitalières travaillent en ces deux régions. 26 praticiens servent dans les corps de troupe de la péninsule

et d'autres sont détachés dans les légations et consulats de Chine et du Japon.

En 1890, une nouvelle épidémie de choléra éclate à la Caserne de la Sapèquerie de Hué, suivie de deux résurgences de la variole. En 1898, un pavillon pour les dames est installé à l'hôpital de Lanessan car « jusqu'alors un simple paravent séparait la maternité des bureaux du Conseil de Santé ». Toutefois, peu après, une vive polémique éclate dans l'établissement car les épouses d'officiers se plaignent vivement qu'une Tonkinoise « aux amours résidentiels et payant 14 francs par jour » est hospitalisée en ces lieux avec toute sa domesticité.

En 1902, un service avec deux médecins fixes et un mobile est détaché aux Chemins de Fer du Yunnan. L'année suivante, la section des infirmiers coloniaux d'Indochine voit le jour et la direction

du Service de Santé devient celle des Troupes du Groupe de l'Indochine.

En colonne, l'existence des praticiens est périlleuse et fort rude ; celle du Yen Thê bénéficie en 1895 de la compétence du Médecin de 1^{ère} classe Fruitet du 1^{er} RTT, « modèle pour tous les médecins militaires ». Outre les soins aux blessés et malades, cet officier porte son attention sur la tenue et l'équipement des tirailleurs. Il les estime « incommodes et restreignant la liberté de leurs mouvements au combat ». Le 8 février 1896, il rédige un rapport qui est suivi d'effet car « désormais, les militaires indigènes ne sont plus obligés en marche de se déséquiper et de rabattre leur pantalon sur les genoux pour pisser ». De même, le Docteur Fruitet oblige les soldats à garnir l'intérieur de leur casque avec des feuilles de bananier. En effet, en ces lointaines années, la peur du soleil est constante. Ainsi, le Docteur Courtois écrit « qu'il a vu sous une véranda en paille, à 21 heures, un officier foudroyé par une insolation car il avait ôté son casque un court instant ». Parfois, aussi, la faune recèle de réels dangers. Le 3 juillet 1891, le Docteur Labourd en train de consulter à Thai Nguyen voit un tigre traverser en deux bonds sa salle de visites.

Les médecins des corps de troupe sont fréquemment obligés de punir des tirailleurs qui échangent les médicaments européens qui leur ont été remis contre des remèdes traditionnels. A l'infirmerie du 2^e RTT, le docteur a l'habitude de faire prendre la température des consultants avant de les ausculter. Or, un matin, l'infirmier tonkinois chargé de cette opération rend compte qu'un militaire présente une température inhabituelle de 49 degrés. Le médecin fait hospitaliser sur-le-champ ce malade qu'il juge en danger de mort. Le lendemain, le « moribond » accuse une fièvre de 48 degrés tout en ayant bon appétit. Après enquête, il s'avère que le fraudeur a plongé le thermomètre dans la théière dont il ne sépare jamais.

Plus sérieusement, le Médecin de Marine Calmette fonde en 1891 l'Institut Pasteur de Saïgon. Trois ans plus tard, le Docteur Simond qui a servi en Extrême-Orient en 1894 détecte le rôle de la puce du rat dans la transmission de la peste. Le futur Médecin-Colonel Yersin, tout d'abord docteur auxiliaire sur les paquebots des Messageries Maritimes entre Saïgon et Haïphong, s'enga-

ge ensuite dans le corps des médecins des colonies. Affecté à Nha Trang, il se consacre à ses activités médicales tout en explorant l'arrière-pays. Ainsi, il est le premier européen à fouler le sol du plateau du Lang Bian où va être par la suite édiflée la ville de Dalat. En 1894, alors qu'il séjourne en Chine, il découvre le bacille de la peste. Après une existence faite d'abnégation et de dévouement, il meurt le 23 juin 1943 au village de Sui Gia près de Nha Trang. La tombe de Ông Nam (Monsieur le Colonel) (2) est toujours entretenue avec dévotion par les habitants et des rues portent encore son nom au Viêt-nam.

Le Service de Santé des Troupes Coloniales (1904-1945)

Étant donnée la récente autonomie obtenue par les Troupes Coloniales le 7 juillet 1900, l'organisation médicale de la péninsule adopte cette nouvelle dénomination le 4 novembre 1904. Le Médecin-Général Grall est placé à sa tête avec deux sous-directeurs, un pour l'Annam-Tonkin et un autre pour la Cochinchine-Cambodge. Au même moment, une virulente épidémie de choléra provoque de nombreux décès dont ceux du Général Clamorgant et du Médecin-Major Guichoux à Quang Yen. A la fin de l'année, toutes les sœurs hospitalières sont obligées de cesser leurs services en application de la loi de séparation des églises et de l'État.

Le 4 mai 1907, le corps des médecins indigènes auxiliaires voit le jour. Après cinq ans d'études ces personnels sont affectés dans un corps de tirailleurs. Ils doivent porter « l'uniforme d'adjudant indigène sans galon de grade mais peuvent arborer le caducée ». Le Médecin-Général Clavel organise l'instruction de ces futurs praticiens rassemblés au sein d'une section spéciale de l'École de Médecine de Hanoï confiée à Yersin.

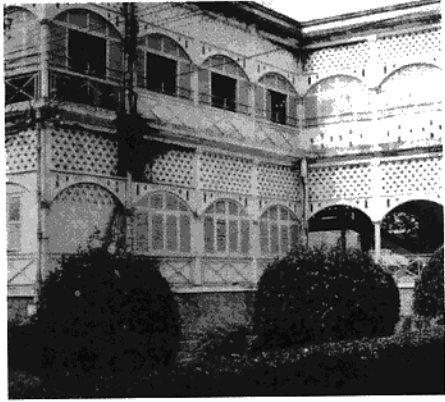
Le 5 août 1909, le cours est supprimé et en 1914 un seul médecin ayant reçu une telle formation, le Docteur Nguyễn Xuan Mai, demeure en fonction. Dans le même temps, le Service de Santé veille à ce que la troupe soit logée confortablement dans des casernements « type Nam Dinh » pourvus de grillages aux fenêtres et dotés de stérilisateurs



d'eau. En 1908, un service antirabique fonctionne à l'hôpital de Lanessan et la Section Mixte des Infirmiers Coloniaux instruit 222 autochtones.

En 1909-1910, les opérations entreprises contre le Dê Tham mettent en ligne de gros effectifs. Aussi, les autorités sanitaires installent une ambulance dirigée par l'Aide-Major Perret à la gare de Dong Anh. Les 54 blessés atteints lors des combats sont acheminés vers cette station en brancards ou hamacs portés par 16 coolies-brancardiers. Ensuite, ils sont promptement évacués par voie ferrée sur Hanoï. La presse locale décrit leur arrivée dans la capitale du Tonkin « poussiéreux, sanglants, avec des uniformes tachés de sang, alors que tout près d'eux les belles dames de Hanoï sont dorlotées au moindre bobo ». Avec dévouement, les médecins de l'expédition traitent 350 malades ou blessés et constatent 24 décès dont 20 sur le terrain lors des affrontements.

Le 15 juillet 1910, le Général de Beylié et le Médecin-Général Roufflandis se noient dans le Mékong à Tha Deua près de Vientiane. Parfois, les praticiens du Service de Santé sont chargés de tâches relevant de la médecine légale. Ainsi cette année là, un boy de Hanoï est soupçonné d'avoir empoisonné le Chef d'Escadron Rumilly. Or, le phar-



Le 26 janvier 1935, l'hôpital colonial prend le nom du médecin général Grall.

macien consulté établit que le domestique par inadvertance a utilisé le sel de cuivre réservé au nettoyage de l'argenterie pour assaisonner un civet destiné à son malheureux patron. De même, la presse locale loue la conduite du Médecin de la Légion Étrangère Gobinot passager de l'express Lang Son-Hanoï. Un tireur de pousse fonçant tête baissée ayant heurté la locomotive du convoi, le docteur a sauté de son wagon et lui a promptement prodigué ses soins. Peu après, le Médecin Aide-Major Lajus obtient le brevet du 2^e degré de langue laotienne alors qu'à cette époque seuls deux praticiens militaires servent dans le royaume. Enfin, au début de 1913, le sanatorium du Tam Dao ouvre ses portes, suivi peu après de celui de Chapa construit sur le plateau de Lo Sui Song.

Toutefois, l'action du Service de Santé ne parvient pas à restreindre une importante mortalité européenne. Un journal local décrit à Saïgon « les femmes françaises montrant sous les vérandas leurs figures émaciées et creusées par la fièvre ». Pourtant, à l'hôpital « des ventilateurs actionnés par l'électricité ont été montés, de la glace distribuée chaque jour, pendant que le thermomètre jusque là commun à toute la chambre est désormais individuel. Cependant, les douches et les bains ne peuvent être pris que sur prescription du médecin ». Le même organe de presse relate que « chaque jour, un piquet de Marsouins du 11^e RIC accompagne par la rue de Bangkok un cercueil vers le cimetière ». En outre, en dépit de ses louables efforts, la Direction du Service de Santé est l'objet de plaintes. L'une d'entre elles demande les raisons pour lesquelles « une épouse de sous-officier doit régler une somme quotidienne de 6 francs au titre des frais d'hospitalisation alors qu'une femme de douanier n'est taxée pour la même prestation que de 1 franc 50 ». De même, les militaires

lors d'une demande de rengagement sont astreints à présenter un certain coefficient de mastication. Or, aucun chirurgien-dentiste militaire n'exerçant dans les hôpitaux les candidats sous-officiers et hommes de rang sont obligés de consulter des spécialistes civils. C'est ainsi qu'un caporal du 9^e RIC doit payer 460 francs au Docteur Dubouch de Hanoï pour « des dents perdues en service ».

La Grande Guerre

Dans la péninsule, un groupe sanitaire confié au Médecin-Major de 2^e classe Salabert-Strauss assisté du Médecin-Auxiliaire Nguyễn Xuan Mai est mis à la disposition de la colonne de Sam Neua en 1915. Cette formation est rejointe un peu plus tard par un engagé volontaire, le Docteur Lê Quang Trinh, directeur de l'Institut Vaccinogène de Xieng Khouang au Laos. Ce dernier accompagne la colonne Friquegnon puis revient à Saïgon « à demi mort à cause des fièvres ». Ensuite, en rejoignant le front européen, il est torpillé au cours de la traversée. En 1917, une ambulance légère est mise sur pied à Thai Nguyễn avec le Médecin-Major Hervier. Celle-ci traite 75 blessés au cours des combats contre les rebelles et déplore 34 tués. Les militaires atteints sont évacués sur Hanoï par automobile ou voie ferrée.

De 1915 à 1918, des praticiens mobilisés remplacent leurs confrères d'active partis en Europe. Ils examinent 92 000 tirailleurs et travailleurs rejoignant la France ou l'Orient. En 1917, le Docteur Segalen, à la fois médecin et poète, est affecté en Chine à la Mission Trupuil afin de recruter des coolies. En 1918, une épidémie de grippe sévissant dans la péninsule est la cause de nombreux décès.

L'entre deux guerres

Après 1918, l'Indochine souffre d'une pénurie de médecins militaires dont l'effectif est réduit à quarante. Cette

carence est palliée par l'organisation d'un corps d'aides-médecins indigènes créé le 4 juillet 1920 et remplacé le 17 décembre 1925 par celui des officiers de santé indigènes. Ces derniers, ayant terminé leurs études à l'École de Hanoï, passent un concours. En cas de réussite, ils accomplissent six mois de service en tant que tirailleur puis un an comme médecin auxiliaire. Ensuite, ils sont répartis en trois classes assimilées aux grades des officiers subalternes. À Hanoï, en 1931, 134 futurs médecins ou pharmaciens et 51 vétérinaires suivent l'enseignement de la Faculté.

Cette même année, le corps du Service de Santé aligne 90 médecins dont 27 hors cadres, 11 pharmaciens, 2 dentistes et 10 officiers d'administration. Des épidémies de choléra et de rougeole surviennent et Sœur Brigitte de la léproserie de Cu Lao meurt de la même maladie que ses patients. Des dispensaires sont ouverts au bénéfice des familles de tirailleurs. Certains docteurs tel le Médecin-Lieutenant-Colonel Guillemet, qui publie un recueil de poésies « Sur les sentiers laotiens », taquinent à leurs moments perdus la muse. Toutefois, la vie des praticiens exerçant en brousse demeure pleine de périls. Ainsi, le 9 mars 1935, le Médecin-Lieutenant Maria est blessé lors de l'attaque du poste Le Roland. Cependant, certains de ses confrères sont confrontés à des situations plus cocasses. L'un d'eux exerçant au Laos soigne l'épouse d'un chef de tribu Lu qui « a avalé en buvant de l'eau un Phi (diable) qui lui démange le ventre ». Avisé, le praticien lui fait absorber des cachets de permanganate en l'avertissant que son hôte indésirable l'abandonnera au milieu d'un flot de liquide bleu. Lorsque le jeune docteur revient dans la tribu, sa prédiction s'étant accomplie, il est adoré tel un dieu. D'autres praticiens reçoivent des affectations peu gratifiantes. C'est notamment le sort du Médecin-Capitaine Maclaud qui soigne les bagnards de Poulo-Condor. Il a ainsi



l'occasion de côtoyer une grande partie des futurs responsables de la RDVN.

Le corps médical dénonce toujours les méfaits du soleil. Il cite notamment le cas du Marsouin Chartier du 9^e RIC qui a coutume de pêcher dans le grand lac de Hanoï. Ayant enlevé son casque pour se gratter la tête, l'infortuné tombe alors à l'eau et se noie. L'assistance médicale encourage la formation de sages-femmes indigènes, les Bà Mu (3). L'une d'elles, Lê Thi Thien, reçoit la médaille de bronze de l'assistance publique. La Direction du Service de Santé surveille étroitement l'alimentation de la troupe car, en 1936, 73 soldats de la garnison de Hanoï ont été intoxiqués à la suite d'un repas servi par l'ordinaire.

Plus étrangement, les hautes autorités médicales conseillent d'envoyer les lycéens à l'établissement de Dalat de préférence à celui de Saïgon. Le climat du premier site est en effet estimé plus propice à l'effort intellectuel.

La 2^e guerre mondiale

Les archives en majorité détruites le 9 mars 1945 ne permettent le recueil que de rares informations. Durant le conflit, les fonctions de Directeur du Service de Santé sont assurées par les Médecins-Général Millous et Bouvier, le Docteur Botreau-Roussel assumant celles d'Inspecteur Général. En 1943, il existe dans la péninsule 30 grands hôpitaux, 500 hôpitaux secondaires ou infirmeries, et 293 maternités. Dans l'année, il a été effectué 9 120 000 vaccinations gratuites et 17 000 000 consultations. En 1944, les deux premiers médecins autochtones entièrement formés en Indochine, les Médecins-Lieutenants Trinh Xuan Tru et Do Xuan Duc sont affectés dans les corps de troupe. En février 1945, une situation d'effectifs mentionne 45 médecins européens et 9 autochtones servant au Tonkin avec 7 sous-officiers infirmiers européens et 13 gradés indochinois. Lors de son arrivée dans la péninsule, en octobre 1945, le CEFEO fait état de la présence de 161 officiers, 36 sous-officiers et 7 militaires du rang ayant auparavant servi dans le Service de Santé de la Fédération Indochinoise.

Dès la mobilisation de 1939, des médecins réservistes sont appelés car les troupes de la péninsule passent de 30 000 à 90 000 hommes en comprenant la Garde Indochinoise. Le Service de Santé est présent aux combats de Lang Son et de Do Son en septembre 1940 puis au cours du conflit avec la Thaïlande en janvier 1941. Ensuite, il s'attache tout particulièrement à la conservation des effectifs européens soumis à un très



long séjour de même qu'à l'état sanitaire des 2 187 familles de militaires demeurées dans la péninsule. Étant donnée la rupture des communications avec la métropole certains médicaments viennent à manquer. Les pharmaciens militaires font alors preuve d'imagination afin de leur trouver des succédanés fabriqués avec les ressources locales. De même, en prévision d'une action japonaise des stocks pharmaceutiques sont constitués. Les corps de troupe pourvus théoriquement d'un médecin à l'échelon bataillon reçoivent des lots de santé de campagne avec quinine, vermifuge, stovarsol, carbosan, pansements et matériels de petite chirurgie. Il s'avère toutefois que les paniers de mobilisation prévus dès le temps de paix sont intransportables sur un cheval de bât lors de longs déplacements.

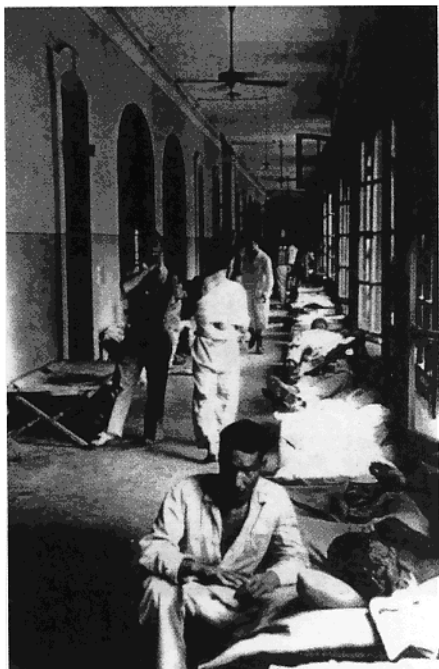
Certains personnels du Service de Santé vont jouer un rôle important dans la résistance anti-japonaise. Ainsi, le Médecin-Capitaine Meyer-May rejoint la France Libre à Manille dès septembre 1940. Plus tard, le Médecin-Lieutenant Kernevez fait de même en partant en Chine. Affecté à la 1^{re} DFL, il sera présent lors de la libération de Strasbourg en novembre 1945. Le Médecin-Capitaine Goerger en service au IV/10^e RMIC de Vientiane appartient à l'organisation clandestine Donjon. Tout d'abord, il constitue des dépôts de médicaments pour deux bataillons dans l'enceinte du camp de Khang Kai situé dans la Plaine des Jarres ainsi qu'à Louang Prabang. Une partie de ces fournitures provient de parachutages effectués à partir des Indes. Le 25 janvier 1945, Goerger accueille près de Paksane dix hommes de la Force 136 largués avec le Lieutenant Deuve. Le Médecin-Capitai-

ne Queguiner est quant à lui rattaché à l'organisation Pavie en Annam-Moyen Laos. Le Médecin-Capitaine Merle du 1/3^e RTT à Dap Cau cache dans l'armoire à poisons de son infirmerie des documents émanant de la résistance. D'autres médecins assistent le Docteur Bechamps condamné à 15 ans de travaux forcés pour ralliement au Général de Gaulle. Incarcéré puis hospitalisé à Hanoï, ce vieux praticien civil exerçant en Chine y décède en juillet 1944. En fraude, les chirurgiens de l'hôpital de Lanessan soignent les aviateurs américains abattus et ceux de l'hôpital Grall à Saïgon camouflent le soldat allié Arsen Hall évadé du camp de prisonniers de Long Thanh. De même, un aviateur de la 7^e Flotte US reste longtemps hébergé à l'hôpital de My Tho.

Toutefois, en 1944 et 1945, la Direction du Service de Santé privilégie les missions effectuées dans les établissements hospitaliers et à l'assistance médicale au détriment de la préparation du soutien sanitaire des unités susceptibles de devenir opérationnelles. Le 22 avril 1944, le Médecin-Capitaine Berthères est assassiné à Saïgon alors que le 7 février suivant, le Pharmacien-Lieutenant-Colonel Clech et le Pharmacien-Commandant Coader trouvent la mort dans cette même ville à la suite d'un bombardement de l'aviation américaine.

Le Coup de Force Japonais du 9 mars 1945

Ce jour-là, le Général Sabbatier commandant la Division du Tonkin demande le renforcement d'urgence des moyens médicaux de la garnison de Tong où est concentrée la 2^e Brigade du



Les couloirs de l'hôpital Lanessan garnis de lits picot lors des grands arrivages de blessés.

Général Alessandri. A 17 heures 30, le Général Aymé commandant supérieur des troupes s'oppose à cette mesure « qui entraînerait la mobilisation immédiate de plusieurs médecins et des prélèvements sur ceux de l'hôpital de Lanessan ».

À Hanoï, le Médecin-Lieutenant-Colonel Coste, le Médecin-Capitaine Farges et le Docteur Braive sont tués alors qu'ils commencent à soigner les militaires blessés ou tentent de rejoindre leur poste. À Lanessan, le Médecin-Capitaine Merle « tout jeune stagiaire en chirurgie de guerre », opère tout au long de la nuit tragique avec le Professeur Médecin-Lieutenant-Colonel Montagne. Le 10 mars, à 18 heures, les personnes de cet établissement sont autorisées par les Nippons à se rendre à la Citadelle afin d'y relever les nombreux blessés.

À Ha Giang, garnison tenue essentiellement par des éléments du 1^{er} RTT et du 5^e REI, le Médecin-Capitaine Courbières est capturé à la résidence à la suite d'un guet-apens fomenté par les Japonais. Ces derniers l'utilisent ensuite comme parlementaire et il échappe au massacre dont sont victimes ses camarades européens. A l'infirmerie du V/1^{er} RTT, l'Infirmier-Major Potin tente de cacher les malades hospitalisés. Il y réussit jusqu'au 11 mars en les logeant dans une pièce dérobée. Ensuite capturé, il est maintenu à son poste pour soigner une cinquantaine de blessés ennemis. Le Médecin-Capitaine Courbières quant à lui reste affecté à l'hôpital local sur demande instante du mandarin pro-

vincial. Il tombe le 5 août 1945 fusillé par les Japonais.

À Lang Son où les combats font rage jusqu'au matin du 11 mars, le Médecin-Lieutenant-Colonel Clerc traite les blessés sous le feu de l'ennemi avec un tel mépris du danger qu'il gagne le surnom de « Docteur Larrey de Lang Son ». Il est aidé efficacement dans sa tâche par le Docteur Bagarry et un autre praticien. Il s'oppose avec fermeté à la ruée des Nippons qui baïonnette au canon envahissent, menaçants, l'hôpital. Lorsque ceux-ci veulent emmener les hommes atteints au cours

des combats mais pouvant encore marcher, il s'insurge et en dissimule quelques-uns. La blouse rouge de sang, il apostrophe le colonel japonais et lui reproche véhémentement de violer la Convention de Genève. L'ennemi, face à cette attitude, le bouscule, l'insulte, le met en joue, fait le simulacre de le décapiter au sabre et exécute autour de lui une parodie de la danse des samouraïs. Le Docteur Clerc ne cède pas et devant tant de fermeté l'ennemi cesse de le défier. Le soir même, les blessés enlevés de l'hôpital en dépit de sa résistance sont exécutés à l'arme blanche voire à la pioche. Le 11 mars, les Nippons ayant interdit l'accès aux salles de stérilisation et à celles d'opérations, imperturbable, le chirurgien continue à intervenir avec des moyens de fortune sous une véranda. Il est secondé avec compétence par l'Infirmier-Major Nicolaï alors qu'un médecin autochtone, le Docteur T., refuse de soi-

gner les Européens. Durant cent jours, le Docteur Clerc fidèle à lui-même continue sa mission dans les pires conditions faisant bouillir les vieux pansements déjà utilisés et distribuant avec parcimonie les rares médicaments soustraits à la convoitise de l'adversaire. Tel un roc, il protège ses blessés jusqu'au mois de juin, époque où ils sont évacués vers Hanoï. Trente ans plus tard, un de ces rescapés lui a dit : « Mon Colonel, nous avons eu peur lorsque vous enguirlandiez les Japonais, mais c'est ce qui finalement nous a sauvés ».

Lors de l'attaque japonaise, les militaires du Service de Santé d'Indochine vont en des circonstances tragiques faire preuve d'abnégation et d'un grand dévouement.

À Haïphong au quartier Bouet qui va tenir du 9 mars à 19 heures 20 au lendemain 10 heures 20, le Caporal-Chef Infirmier Audegond supplée les deux médecins

de l'infirmerie de garnison qui sont absents pour motifs de service.

Au Laos, le Médecin-Capitaine Amigüe et le Docteur Théron sont abattus par les Japonais le 23 mars à Thak Hek. Il en est de même le lendemain pour le Médecin-Capitaine Faure, médecin hors cadres de la province de Saravane.

La Retraite vers la Chine. Les Broussards

Lors du repli des troupes vers le nord du Tonkin les médecins faisant partie des colonnes oeuvrent dans un contexte très difficile. Ils sont rejoints par des praticiens indochinois mobilisés. En

effet, par suite du manque de prévoyance du commandement, le soutien médical des unités est insuffisant. Ainsi, les 3 500 hommes du Général Alessandri quittent le camp de Tong avec seul médecin. Aussi, le Docteur Nguyễn Xuan Thien, médecin-chef de l'assistance médicale de Son La, est appelé sous les drapeaux en mars 1945 avec le grade de sous-lieutenant. Il est affecté au Groupement Prugnat qui dans un premier temps est formé du II/5^e REI, d'un détachement motorisé, d'un centre d'instruction européen, d'artilleurs du 4^e RAC et d'aviateurs. Certains de ces éléments vont parvenir en Chine après cinquante-quatre jours de combats et de marches épuisantes. Durant tout ce temps, le Docteur Thien prodigue, souvent sous le feu de l'ennemi, ses soins aux blessés et malades. Fréquemment pour remplir sa mission il se sacrifie en restant auprès des patients alors que l'arrière garde l'a déjà dépassé. Son sang froid allié à un total mépris du danger est récompensé à l'arrivée en Chine par la croix de chevalier de la Légion d'Honneur et une citation à l'ordre de l'Armée. Son confrère, Nguyễn Dinh Dung tué le 10 mars 1945 à Dinh Lap dans l'accomplissement de sa tâche reçoit à titre posthume les mêmes distinctions.

Dans le Céleste Empire, un autre médecin militaire, Nguyễn Bach du 4^e RAC, retrouve à Tou Long son collègue le Médecin-Lieutenant Kerbastard arrivé avec la colonne Alessandri. Le 15 mai 1945, à Sze Mao, cantonnement des rescapés d'Indochine, le Médecin-Général Bouvier, directeur du Service de Santé fait sensation. Il prescrit en effet de mettre à la diète complète les hommes atteints de dysenterie alors que ceux-ci depuis deux mois ont constamment souffert de la faim. Fort heureusement, le lendemain le Médecin-Lieutenant Colonel Mazurier accompagné d'un docteur néo-zélandais adoucit ce régime par trop sévère.

Au Laos, les parachutistes de la Force 136 largués à partir des Indes dans la région de Paksane bénéficient des soins diligents du Révérend Père Sion qui a acquis un diplôme d'infirmier en métropole. Ce prêtre « la barbe au vent ne se déplace jamais sans une imposante musette de médicaments ornée de la Croix Rouge ». La colonne du Chef de Bataillon Mayer partie de Vientiane est

suivie des Médecins-Capitaines Fesquet, Goerger et Perrin ainsi que du Docteur Therioz. Atteint de dysenterie, Goerger est évacué le 20 mai sur Sze Mao, le Chef de Bataillon Mayer souffrant du typhus le rejoignant peu après. La compagnie laotienne du Capitaine Dumonet qui a quitté sa garnison de Dong Hène le 10 mars accompagnée « de femmes et d'enfants français et laotiens dont un bébé de six mois transportés dans 52 charrettes tractées par des buffles » est moins bien pourvue médicalement. Toutefois, l'unité récupère

Lors du repli des troupes vers le nord du Tonkin les médecins faisant partie des colonnes œuvrent dans un contexte très difficile.



14 janvier 1955. Les autorités françaises remettent l'Hôpital 415-Le Flem de Saïgon au Service de Santé vietnamien.

opportunément l'Infirmier Gonaud rescapé de la garnison de Savannakhet. Jusqu'au mois de septembre, ce dernier œuvre avec efficacité. Il ampute ainsi sous légère anesthésie le Lieutenant Guillard victime d'un début de gangrène après avoir été blessé à un doigt près de Thakhek.

Dans les mois qui suivent, le Pharmacien-Commandant Chevalier est tué le 28 mai 1945 à Hué. Ensuite, au cours des événements d'août-septembre 1945, plusieurs membres du Service de Santé perdent la vie. Le Médecin-Capitaine Merle maintenu par les Nippons à l'hôpital de Lanessan avec le Docteur Riou assiste, impuissant, à l'assassinat le 5 août du Docteur radiologiste Barada suivi de celui du spécialiste ORL Calbairac le 18 août suivant. Le Médecin-Commandant Grima au même moment tombe à Kompong Cham (Cambodge). En septembre, c'est au tour du Méde-

cin-Lieutenant-Colonel Rouquet d'être exécuté à Saïgon. Le 25 du même mois le Médecin de Marine Collet est décapité par le Viêt Minh après que son épouse eut été suppliciée devant lui.

Enfin, le Pharmacien-Capitaine Brancourt parachuté le 22 août 1945 dans les environs de Hanoï avec l'administrateur Messmer meurt à Maï Binh le 18 septembre, très certainement empoisonné au datura.

*
**

En 2004, au Cambodge et au Viêt-nam, des personnels du Service de Santé des Armées continuent avec abnégation et compétence l'œuvre commencée un siècle et demi auparavant par leurs valeureux anciens. Leur inlassable dévouement au service des populations illustre parfaitement cette pensée de Simone Clapier-Valladon : « La médecine est la clef d'or qui permet d'être l'ami de l'Africain et de l'Asiatique. Quand on a accouché la femme et soigné les enfants, on appartient à la famille ».

Colonel Maurice Rives

(1) Dès 1627, les missions catholiques installent des hôpitaux, des dispensaires, des crèches, des asiles et des léproseries dans la péninsule.

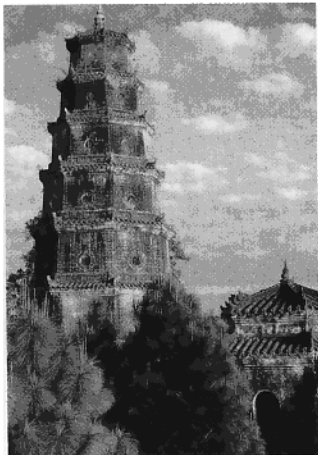
(2) Étrangement, le grade de Yersin est rarement précisé dans les nombreux textes concernant. Il est à remarquer que ses derniers mots ont été prononcés en vietnamien.

(3) Elles seront 195 en 1935 servant dans 135 postes ruraux. Grâce à leur action, la mortalité infantile recule de 28 % en 1918 à 22 % en 1930.

Une équipe face à l'entrée du triage chirurgical de l'hôpital Lanessan prête à entrer en action.



NOUVELLES D'INDOCHINE



I - VIËTNAM

Les trois événements principaux du mois d'octobre à Hanoï sont : la visite du Président de la République Française les 6 et 7, le 5^e forum Asie-Europe du 7 au 9, l'accord commercial avec l'Union Européenne le 9.

Orienté vers l'économie, accompagné par de nombreux entrepreneurs, Jacques Chirac a approuvé une vingtaine de contrats portant sur l'aide française à l'éducation, le développement d'infrastructures urbaines (tramway de Hanoï notamment) et l'achat par le Viêt Nam de dix avions Airbus à tarif réduit. Il a célébré les droits de l'homme et encouragé les autorités à réclamer une exception culturelle pour protéger la littérature et les arts dans leurs négociations avec l'Organisa-

tion Mondiale du Commerce (OMC).

Parallèlement, le Commissaire européen au commerce, Pascal Lamy, signait un accord préalable à l'admission du Viêt Nam à l'OMC (prévue pour 2006). La seule exception culturelle exprimée procède d'une politique restrictive en matière d'édition et de presse « pour protéger l'opinion publique ».

Au sommet Asie-Europe (ASEM) la Birmanie avait été autorisée à déléguer un représentant, mais les Européens s'opposèrent à toute coopération avec elle tant que les droits de l'homme ne seraient pas respectés. Il semble que cette menace ait déclenché l'effet contraire en renforçant la junte au pouvoir.

Le Premier Ministre chinois a fait une visite à Hanoï, au cours de laquelle huit accords de coopération économique et technique ont été signés. Une ligne téléphonique d'urgence sera établie au plus haut niveau pour prévenir d'éventuels conflits. Le statut des îles Spratleys reste un grave sujet d'opposition ; rejetant les revendications territoriales de la Chine, le Viêt Nam va lancer la recherche de pétrole et établir une liaison aérienne, mais la Chine et les Philippines ont la même intention.

L'industrie du textile et de la confection, qui emploie 1,6 million d'ouvriers, est au bord de la faillite, ses quotas

d'exportation vers les États Unis ayant été épuisés en septembre. Certes le régime des quotas prendra fin le 1^{er} janvier 2005, mais il n'est pas sûr que le Viêt Nam soit suffisamment compétitif pour affronter la concurrence. En attendant ce nouveau régime, la police a démantelé une chaîne de vendeurs de quotas.

La Banque Mondiale refuse de financer la raffinerie de pétrole de Dung Quat (Centre Viêt Nam), qu'elle estime non rentable du fait de son implantation éloignée des gisements et des centres d'activité industrielle.

La récolte 2004-2005 du café robusta (dont le Viêt Nam est le premier producteur mondial) sera supérieure à la précédente. Curieusement le cours mondial était haussier en novembre.

L'Agence Française de Développement et la Banque Asiatique de Développement vont coopérer à l'amélioration des ressources en eau des rivières proches de Saïgon : song Be, song Sai Gon, song Vam Co Dong (Vaï Co oriental).

Une police spéciale surveille les réseaux Internet. Les autorités de Saïgon ont fermé soixante-cinq cafés internet en septembre. On estime que 4 millions de Vietnamiens (sur 82 millions) réussissent à se connecter.

Le 15 septembre, les États Unis ont inscrit le Viêt Nam sur

la liste des pays qui pratiquent ou tolèrent de « sévères violations de la liberté religieuse ». Ce classement peut être un préalable à des sanctions économiques.

Une ordonnance de mai 2003 sur la Population avait déclaré : « Les couples ont le droit de décider du nombre d'enfants et du moment où ils les mettent au monde ». Les statistiques ont montré un accroissement des naissances au premier semestre 2004 : 7 434 de plus qu'au premier semestre 2003, dont 1 989 troisièmes et quatrièmes enfants, surtout en ville dans les familles de cadres. C'est pourquoi un décret d'application de l'ordonnance a été promulgué le 22 septembre, précisant : « Chaque famille n'aura qu'un ou deux enfants ».

Pour mémoire : la population du Viêt Nam est de 82,6 millions d'habitants ; sa croissance annuelle évolue de 1,3 à 1,4 %.

Par sa résolution du 26 mars le Parti recommande au Gouvernement de veiller à une bonne organisation des 2,7 millions de Vietnamiens résidant à l'étranger, de manière à augmenter leur solidarité entre eux et avec le Pays (1).

(1) C'est ainsi que le ministre-conseiller de l'ambassade du Viêt Nam à Paris est venu inspecter le centre d'accueil des rapatriés eurasiens de Sainte Livrade sur Lot le 28 octobre !



II - CAMBODGE

Le 7 octobre, de Pékin où il séjournait pour se soigner, le roi Norodom Sihanouk a annoncé qu'il « prenait sa retraite » (1). De ce fait un vide constitutionnel a dû être comblé très rapidement. L'Assemblée Nationale le 8, le Sénat le 11 ont voté une loi organique sur le fonctionnement du Conseil du Trône. Celui-ci, réuni le 14, a élu à l'unanimité de ses neuf membres le prince Norodom Sihamoni, dernier fils du roi, comme successeur de son père. L'intronisation a été célébrée le 29.

Le nouveau roi (Sihamoni : prénom croisé de ceux de son père Sihanouk et de sa mère Monineath) a 51 ans. Il a été ambassadeur à l'ONU à New York en 1992-1993 puis à l'UNESCO à Paris en 1993-2003. Il est célibataire.

Le 4 octobre l'Assemblée Nationale a ratifié à l'unanimité l'accord de 2003 entre le Cambodge et les Nations Unies pour la constitution d'un tribunal international destiné à juger les dirigeants khmers rouges, responsables de 2 millions de morts entre 1975 et 1979. Le 6 octobre elle a voté les décrets d'application. Mais il reste à déterminer qui paiera les 60 millions de dollars nécessaires. Les États Unis ont refusé toute participation.

L'Assemblée Nationale le 31 août, le Sénat le 6 septembre avaient ratifié le protocole d'adhésion du Cambodge à

l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Cette adhésion vient d'être proclamée officiellement, faisant du Cambodge le 148^e pays membre de l'OMC. Une inquiétude demeure cependant quant à l'aptitude du Cambodge à la production et à l'exportation. Le Fonds Monétaire International (FMI) exhorte le Gouvernement à accélérer les réformes économiques, notamment avant la suppression en 2005 du système des quotas qui protège encore son industrie textile.

Les projets d'aide suivants sont en cours d'étude :

- de l'Agence Française de Développement : réfection des trois marchés centraux de Phnom Penh, irrigation dans quatre provinces du nord-est,

- de l'Autriche : construction d'une petite centrale hydroélectrique sur la Se San (Ratanakiri),

- du Japon : extension du port de Sihanoukville (2^e tranche), équipement de l'imprimerie du ministère de l'Éducation,

- de la Corée du sud : réfection d'un pont et d'une route à Kampot,

- du Viêt Nam : construction d'une route, de logements et d'une école à Phnom Penh,
- de la Chine : réfection de la route de Kratié à la frontière laotienne.

Le Premier Ministre Hun Sen s'est rendu trois fois en Chine cette année (avril, août, novembre).

Fin septembre la Thaïlande avait accordé 180 000 cartes de séjour à des clandestins cambodgiens.

4 000 armes ont été détruites à Svay Rieng le 28 septembre et 4 500 à Koh Kong le 20 novembre, portant à 150 000 le total des armes détruites au Cambodge depuis mai 1999.

La fin précoce de la saison des pluies (13 octobre) risque de compromettre gravement la récolte du riz de décembre, nombre de paysans ayant pris du retard pour le repiquage. Toutefois, à la date officielle de la fête des Eaux (25, 26, 27

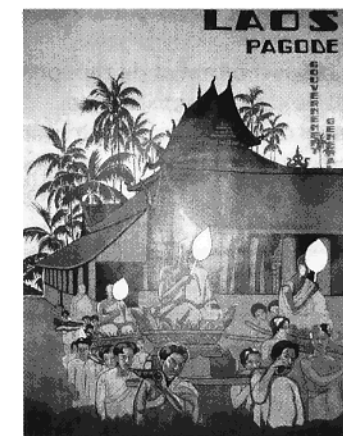
novembre) traditionnellement marquée par des courses de pirogue sur le Tonlé Sap, une queue de typhon a provoqué des pluies sur tout le pays à l'exception des provinces de Kompong Thom et de Battambang.

Global Witness dénonce une vaste entreprise de déforestation illégale sur le mont Oral. Les coupables sont les militaires de la 3^e région. Le gouvernement ayant interdit les concessions forestières et le transport des grumes, les soldats ont construit des scieries clandestines à partir desquelles ils évacuent des planches.

Pendant la semaine de la Toussaint, la Cité de la Musique à Paris a accueilli une centaine d'artistes cambodgiens, dont les danseurs du Ballet Royal.

Du 18 au 24 novembre le congrès international « Cambodge Santé » a réuni à Phnom Penh 1 800 médecins de 18 pays.

(1) A plusieurs reprises il avait laissé prévoir sa prochaine abdication. Mais il la subordonnait à l'assentiment d'un grand-prêtre du bouddhisme. Cette fois-ci il a cessé d'attendre et changé de vocabulaire.



III - LAOS

Le 6 mai, la Chambre des Représentants des États Unis a adopté une résolution (n° 42) réclamant des élections libres au Laos et invitant les Nations Unies à faire pression sur le gouvernement de Vientiane pour l'amener à

respecter les droits de l'homme.

Le 19 mai, en lisière de la zone interdite de Xaysomboun, des soldats communistes ont massacré quatre filles et un garçon hmongs de 13 à 16 ans et ont mutilé leurs cadavres.

Dans la province de Vientiane la police oblige les Khmou chrétiens à renoncer par écrit à leur religion. Les contrevenants sont emprisonnés.

Le 2 avril, le 2 mai, le 8 mai, le 15 juin et le 8 novembre, des bombes de faible puissance ont explosé à Vientiane et près du pont de l'amitié.

Le 16 août, Alcatel a signé un contrat de 24 millions de dollars pour la modernisation du réseau national des télécommunications.

Le deuxième sommet de l'ASEAN s'est tenu à Vientiane du 25 au 30 novembre. Aux dix pays membres (Birmanie, Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Viêt Nam) s'étaient joints six invités (Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Japon, Nouvelle Zélande). Ce congrès avait attiré à Vientiane 1 800 journalistes et 3 000 personnalités.

La Chine a signé avec l'ASEAN le premier accord de libre échange du sud-est asiatique. Dans onze domaines (agriculture, automobile, bois, caoutchouc, commerce électronique, industrie électronique, pêche, santé, textile, tourisme, transport aérien) les droits de douane seront abolis entre 2007 pour les pays riches et 2012 pour les pays pauvres. Avec ce début de marché commun on peut penser que la Chine s'assure de nouveaux débouchés et de nouvelles ressources (en particulier grâce à la main d'œuvre à bas prix des pays pauvres).

Cambodge, Laos et Viêt Nam ont signé en outre un accord de développement économique : coordination des infrastructures routières, harmonisation des procédures d'investissement, création d'un visa commun.

**BULLETIN
PROVISoire
D'ADHESION**

2005

NOM Prénom

Adresse

Code postal

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 24 euros, (cotisation : 23 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

JOURNEES D'ETUDES DE L'ANAI EN 2005

au Cercle National des Armées - 8 place Saint-Augustin, 75008 PARIS

Mercredi 9 mars à 14 h 30

Congrès des présidents de section. Informations (notamment sur le projet de site internet). Débats.

Jeudi 10 mars à 9 h 30

Assemblée générale ordinaire de tous les adhérents. Ordre du jour statutaire : rapport d'activité et rapport financier de 2004. Renouvellement des mandats d'un tiers du conseil d'administration : Madame Thérèse Lucas-Potier, Commandant Hervé de la Brosse, Général Georges Pormenté, Général Paul Renaud, Général Michel Tonnaire. Les éventuels nouveaux candidats sont invités à se faire connaître au siège national par une lettre de motivation avant le 4 février 2005.

Jeudi 9 mars à 12 h 30

Déjeuner d'anciens d'Indochine et de leurs amis. Tables de 10 ou 12 par affinités. Inscription et paiement (45 €) auprès des présidents de section ou directement au siège avant le 18 février.

POUVOIRS POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Pour l'assemblée générale du jeudi 10 mars 2005, les présidents de section sont réputés porteurs des voix des adhérents de leur section, sauf avis différent exprimé par le pouvoir ci-dessous adressé directement au siège national. Les adhérents isolés expriment leur intention par le pouvoir ci-dessous adressé au siège national.

POUVOIR

Je soussigné
membre de l'A.N.A.I. n° de la section
donne pouvoir à
.....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au Cercle National des Armées le 10 mars 2005 avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral et du rapport financier sur l'exercice 2004,
2. Renouvellement de mandat de cinq administrateurs,
et participer à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Fait à..... le.....
Signature
(précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA JOURNEE DU 10 MARS 2005

Nom et Prénom :

Section :

Adresse :

Participera à l'assemblée

au déjeuner

accompagné de personnes

Croix de guerre en Indochine

Pendant le second conflit mondial les actions d'éclat contre les envahisseurs japonais et thaïlandais furent récompensées par la croix de guerre 1939-1945.

Ensuite, dans la lutte contre le Viêt Minh, la croix de guerre des TOE fut ressuscitée. Son attribution cessa en 1958.

Les cadres français détachés dans l'armée nationale vietnamienne pour accompagner les débuts de celle-ci reçurent, selon les mêmes critères de courage, la croix de la vaillance nouvellement instituée.

Mais, soucieux qu'ils puissent emporter d'Indochine un souvenir français, le Commandement décida en 1955 de leur décerner la croix de guerre des TOE pour le fait d'armes qui avait mérité la croix de la vaillance ; c'était une « traduction ». Cette possibilité fut annulée en 1956 par le Ministère.

Les militaires présents sur le territoire bénéficièrent de la mesure. Ceux

qui avaient déjà été rapatriés n'en furent pas avisés, leurs nouveaux chefs non plus. A leur demande tardive le Gouvernement a toujours opposé la forclusion de l'attribution de la croix de guerre des TOE. Le dossier le plus flagrant est celui de deux sous-officiers français du 5^e BPVN à Diên Biên Phu. Ils combattaient côte à côte ; leurs citations à la croix de la vaillance sont comparables. Pour l'un, elle a été transformée à sa demande en croix de guerre des TOE. L'autre, rapatrié non informé en temps voulu, se heurta à refus sur refus.

Voici des années que l'ANAI milite pour que le Gouvernement veuille bien réparer cette injustice. Les Ministères et la Grande Chancellerie s'obstinent dans leur refus.

Ce n'est pas la première fois que le Gouvernement de Paris refuse d'entériner les décisions administratives du Commandement de Saïgon. Lorsque les militaires indochinois, renvoyés

dans leurs foyers après l'attaque japonaise du 9 mars 1945, rejoignirent leur corps au retour de l'armée française, le Commandement décida de ne pas retrancher leur absence de la durée de leurs services. Ce qui amena en 1955 certains corps à libérer des anciens croyant qu'ils avaient 15 ans de carrière et droit à la retraite. Mais la Direction des Pensions refusa tout paiement, alléguant que la décision de l'Etat Major n'avait pas été entérinée par le Ministère et que les malheureux n'avaient donc que 14 ans de service. Entre temps l'armée française avait quitté l'Indochine, abandonnant les intéressés (1956).

Général Guy Simon

Dernière minute – Devant notre insistance le Ministère vient de prendre une mesure de gestion. Les croix de la vaillance seront considérées comme titres de guerre, sauf si les faits d'armes cités sont également relatés dans une citation avec croix de guerre des TOE.

DATES A RETENIR

4 mars – Assemblée générale de la Fédération des Réseaux de la Résistance en Indochine et déjeuner à la Maison de la France Libre.

5 mars – Assemblée générale de Citadelles et Maquis et ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

6 mars – Réunions de Citadelles et Maquis et du Groupement des Rescapés du 9 mars 1945 : cérémonie aux Tuileries, messe aux Invalides, déjeuner à la Mutualité.

8 juin – Ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe par le Comité National d'Entente des Associations d'Anciens d'Indochine.

10 mars – Assemblée générale de l'ANAI et déjeuner au Cercle National des Armées.

PRESSE

La revue « Reflets d'Asie », organe de l'Institut de l'Asie du Sud-Est et de l'Institut Franco-Vietnamien, fondés par le Professeur Meillon, cesse sa publication.

Le mensuel « Tin Tuc », journal d'information et de satire français-vietnamien, intègre le groupe de presse américano-vietnamien « Nguoi Viet ».

FRATERNITE FRANCO-INDOCHINOISE

L'Association Saint Jacques, 202 rue Lecourbe, 75015 Paris, recherche des parrains et des marraines pour offrir des cours de français (30 euros par trimestre) à des religieuses et des préséminaristes à Hanoï et à Saïgon, ainsi que pour correspondre avec eux.

Elle a en charge actuellement 49 jeunes gens et jeunes filles envoyés par les diocèses de Hanoï, Phat Diêm, Bui Chu, Thai Binh, Haiphong, Thanh Hoa, Saïgon, et les congrégations dominicaine, franciscaine, rédemptoriste, du Saint Rosaire, de Saint Paul de Chartres, des Amantes de la Croix.

Elle a déjà recruté 2 parrains et 5 marraines.

Par ailleurs, en 2003 elle a construit des petites écoles à Bui Chu, Ca Mau, Saïgon et Dalat, un atelier de peinture à Saïgon, un atelier de fabrication de fleurs en tissu par des jeunes handicapés à l'orphelinat de Bui Chu.

L'Association Aventure Aide aux Minorités Ethniques du Vietnam (AAMEV), 133 rue Damrémont, 75018 Paris, lance et suit de micro-projets pour le développement de la province de Kon Tum (Bahnars, Sedangs, Djarais, Rhadés, Chams). En 2005 elle veut financer trois fermes pour vivifier trois villages ; elle prévoit par ferme une maison, deux étables, un poulailler, un potager, une bambouseraie. Il faut 10 000 euros par ferme.

Par ailleurs, pour rendre leur fierté aux habitants que le pouvoir communiste a contraints d'abandonner leurs terres ancestrales, elle propose de construire dans les villages délocalisés des maisons communes traditionnelles. Il faut 60 000 euros par maison.

Dans les deux cas, les donateurs recevront un reçu fiscal et, s'ils le désirent, des nouvelles du village.

Congai

L'article que voici étudie la représentation d'un personnage – la compagne indochinoise d'un Européen – dans les romans français. Il n'a pas la valeur scientifique d'une analyse statistique.

Entré dans le dictionnaire français (1), le mot vietnamien « con gai » est devenu « congai », « congaye ». Si l'on y trou-

ve son sens propre « la jeune fille », on cherche en vain ses connotations. Ce sont des romanciers coloniaux qui nous ont fait connaître ce mot métamorphosé qualifiant une catégorie sociale marginalisée du monde féminin en Indochine colonisée (2). Il s'agissait des concubines ou des épouses indochinoises des Européens.

Les Vietnamiens n'ont pas employé le terme « congai » à la manière des Français, excepté ceux qui travaillaient dans le milieu colonial : boys (valets), bép (cuisinier), coolies. Les femmes indigènes qui vivaient en couple avec des Européens étaient appelées : « me tây », terme assez flatteur qui se traduit en français : « mères européennes ou françaises » (3).

En littérature coloniale les congais ont été abondamment présentés dans le thème de l'amour exotique en personnage d'Ève asiatique, commençant « à bourgeonner dans les premiers romans pour parvenir à la pleine floraison à l'époque suivante, pendant les trois premières décennies du XX^e »

(1) Le mot de « congai » ou « congaye » figure dans le Robert 1985 et le Dictionnaire encyclopédique Larousse 1987.

(2) Bien que le mot laotien « pousao » signifie la jeune fille, certains auteurs emploient aussi le terme vietnamien « congai » en parlant des filles laotiennes, comme Isabelle Massieu : « A travers l'Indochine » in La Revue des Deux Mondes, 15 juillet et 1^{er} août 1900.

(3) Le terme « me tây » (mères européennes ou françaises) était courant dans les grandes villes du Nord Vietnam à l'époque coloniale. L'écrivain Vu Trong Phung l'a rendu populaire par ses reportages Ky nghê lây Tây (Métier d'épouser les Européens), publiés en ouvrage par l'Édition Phuông Đông, Hanoï, 1936 ; réédité par Nhà xuất bản (Maison des éditions) Hanoï, 1989.

(4) Nguyen Van Phong, La société vietnamienne de 1882-1902 d'après les écrits des auteurs français. Presses Universitaires de France, Paris, 1971.

siècle » (4). L'image des congais se confondait souvent avec celle des filles des mers du Sud faciles et lascives, qui hantait l'imagination des Français partant à la découverte de l'Indochine.

A cette époque, les congais étaient cités parmi les récompenses exotiques promises aux aventuriers français en Extrême-Orient. Antoine Blondin l'a rappelé en parlant d'Albert Quentin, le quartier-maître assoiffé d'aventures : « Jadis, la République lui avait offert sa part de tropiques, de saké, de congayes » (5). Quant à Louis Aragon, il a fait remarquer le pouvoir d'envoûtement des congais sur certains Français en Indochine. Dans son roman, le narrateur souligne le comportement d'un haut

fonctionnaire : « Un drôle d'homme, épuisé par le climat mais qui ne voulait plus rentrer en France. Il n'était pas marié, parlait des congais avec

un air de vantardise » (6).

Le mot congai pouvait être le premier que les Français fraîchement débarqués en Indochine ne tardaient pas à entendre. Jean Lartéguy a enregistré les divers sens de ce mot, successivement perçus par un nouvel arrivé à Saïgon, Lirelou. Pour la première fois, il l'entend prononcer par le conducteur du cyclo-pousse : « Capitain, toi pas vouloir congai jolie, congai pas cassée... moi connaître » (7). Au mess, il apprend que l'expression de « congai pas cassée » veut dire « une fille vierge ».

Plus tard, une combattante vietnamienne blessée que Lirelou a sauvée souhaite devenir sa congai dans le rôle d'épouse ou de concubine. C'est Nguyen Van Ty, agent double, qui fait

(5) Un singe en hiver, Paris : La table ronde, 1959.

(6) Blanche ou l'Oubli, Paris : Gallimard 1967.

(7) Les Mercenaires, Paris : Presses de la Cité, 1960.

savoir à Lirelou les sentiments de cette combattante à son égard : « Tu sais ce que m'a dit la petite ? Que tu lui plaisais, qu'elle avait été heureuse quand tu l'avais portée dans tes bras, que tu n'étais pas un Blanc comme les autres et que si tu voulais la garder, elle serait ta congai » (7).

Au fil des ans, le registre des voculaires coloniaux s'est vu enrichir du terme « encongaié » correspondant à la mise en ménage entre le Blanc et sa petite amie indigène, quelle que soit la situation du couple. Parmi d'autres (8), Michel Tauriac l'a employé et l'a situé dans le temps : « Il paraît que nombre de confrères vivent ainsi à Saïgon, « encongaiés » comme l'était un sous-off de la Coloniale » (9).

Les congais semblaient ignorer le terme « encongaié » ; par contre, elles considéraient que la mise en ménage avec les Européens était un métier comme les autres : « métier d'épouser les Européens ». L'écrivain Vu Trong Phung l'a rapporté lors d'une séance au tribunal de première instance à Hanoï dans les années trente (10). L'accusée qui déclare sa profession d'épouser les Européens avait successivement épousé un vice-directeur de la douane et un capitaine.

L'auteur a précisé que les « me tây » classaient les Européens en trois groupes : civils, militaires de l'armée coloniale, légionnaires. Il nous a laissé

des reportages sur les couples mixtes du dernier groupe, celui qui se situe au plus bas de l'échelle. Vu Trong Phung est resté sans émule. On regrette qu'il n'ait pas continué d'autres enquêtes concernant les deux premiers groupes, on aurait eu de larges connaissances sur le « métier d'épouser les Européens », pratiqué par « une race de femmes annamites », par conséquent un certain regard sur les couples mixtes dans leur ensemble, selon le point de vue vietnamien.

J'ai donc fait appel presque uniquement à des auteurs français, en proposant un autre éclairage, à l'intérieur du thème de l'amour exotique, pour évoquer l'image de la congai, perçue par des Français en Indochine dans le contexte des dernières années de l'ancienne Indochine française (11).

Le personnage de la congai est tombé dans l'oubli depuis l'abandon du Vietnam par la France (1956). Cependant, les histoires de congais reviennent de temps à autre, avec la nostalgie d'une époque indochinoise, au rythme des rééditions des romans coloniaux, surtout dans la collection du livre de poche (12). L'amour exotique et le personnage de la congai sont dépeints dans ces romans avec quelques tentatives d'innovation en tenant compte des changements de la société colonisée pendant près d'un siècle. Ainsi constate-t-on que les rela-

tions amoureuses entre le Blanc et la femme indigène s'avèrent plus réalistes que romantiques. Le personnage de la congai perd son image idéalisée par un certain nombre de romans.

C'en est fini de « l'Ève asiatique, fée du logis » qui avait habité l'imagination des jeunes coloniaux. En revanche, ceux-là ont connu des congais de la nouvelle vague, celles qui n'avaient plus de dents noires, ne mâchaient plus de bétel, ces deux coutumes ayant fait fuir les Européens (13). Ces congais n'étaient plus admirées en termes comparatifs exagérés en ce qui concerne leurs traits physiques comme « les beaux yeux du bœuf de Junon », « le nez de Roxelane », ou « la démarche divine » (14), mais simplement comme « beau visage et tendre » ou « une fleur dans la tunique bleue ou rose » (14). Elles se mettaient à adopter le mode de vie des Blanches en Indochine : s'habiller, se soigner, apprendre à chanter des chansons françaises, à danser « une valse à succès, arrivée à la colonie avec deux ans de retard » (14) ; s'initier à la cuisine française en faisant « des biftecks saignants bien rouges, des pommes frites, de la salade huilée à point » (14).

Leur savoir-vivre à la française suffisait-il à répondre aux attentes de leurs partenaires ? A en croire Jean Hougron, les femmes indochinoises ont

« L'interprète fit l'appel. Aussitôt que sa voix s'éteignit, l'accusée se déplaça en martelant le parquet des coups assourdissants de ses chaussures à forme de branchies de poisson, allure guindée, insolente mais visage assez charmant, elle monta sur la place réservée à l'accusée :

- Votre nom ?
- Nguyễn Thi Ba.
- Quel âge ?
- Vingt cinq.
- Profession ?
- Auparavant, j'avais épousé le sous-directeur de la douane, plus tard je me suis mariée avec...

- Taisez-vous ! Le Président vous demande votre profession, pas vos maris ?
- Plus tard, je me suis mariée avec le capitaine.

Fâché, l'interprète lui posa une question, toute sèche :

- Pas de profession, non ?
Puis il se retourna vers le juge et lui adressa les termes : sans profession.
- Quoi ? L'emploi de « sans profession » ? J'exerce le métier de prendre des Européens pour maris !

Ce fut l'explosion de rires dans le public. L'huissier se dressa pour imposer le silence sans succès, on entendit encore des rires sous cape au fond de la salle. En répondant au procureur de la République, l'interprète énervé dit :

- Elle déclare exercer le « métier d'épouser les Européens ».
Tout hébété, le procureur jeta un coup d'œil au président ; ce dernier, aussi déconcerté, rendit le regard au premier. Puis les deux sourirent. »

Vu Trong Phung
(Métier d'épouser les Européens – 1936)

(8) Jean Hougron, Lucien Bodard, Jean Lartéguy.

(9) Jade, Paris : La table ronde, 1986.
(10) Voir encadré. Il est à souligner que les autorités judiciaires étaient des Français.

(11) Charles Meyer, « Des Français en Indochine 1860-1900 », Paris : Hachette, 1985.

(12) En particulier les romans du cycle de La nuit indochinoise de Jean Hougron.

(13) « Lettres de Philippe Aude » in Bulletin des Amis du Vieux Huê, 1932 ; « Notes écrites de Cochinchine, Correspondance particulière » in Le Tour du Monde, 1861. Aux yeux de Roland Dorgeles, la congai « avait les dents noires et elle sentait le poisson... ». Voir : La route mandarine, Paris : Albin Michel, 1929. Conscientes de leurs défauts déconcertants pour les Européens, un certain nombre de femmes vietnamiennes ont déteint leurs dents noires, ont fait couper ou friser leurs cheveux et ont porté des vêtements colorés ; bref, elles ont adopté les modes européennes. Voir : Huynh Ton, Ban gai xua và nay (les femmes d'autrefois et celles d'aujourd'hui) Hanoï, Vietnam thu xa, 1942.

(14) Jean Hougron, « Tu récolteras la tempête », Paris : Livre de poche, Ed. Mondiales, 1958.



réussi à donner un certain bonheur à leur conjoint. Brunoy passe en Indochine « ses plus belles années » en compagnie de sa congai (14). De même Blende jouit bien de son séjour indochinois avec sa femme laotienne, comme une scène familiale en témoigne : « Il prit un livre sur une étagère, alla s'asseoir sur le divan, jambes allongées dans un rayon de soleil. Sunnath relevait la tête, posait son tricot pour lui sourire. Il l'écouta avec patience expliquer le nombre de mailles nécessaires pour tricoter la longueur de l'aiguille, et elle parlait encore par petites phrases maladroitement, le nez sur son tricot, qu'il s'était déjà endormi, satisfait, le livre refermé sur les doigts » (14). Dans un autre tableau, l'écrivain décrit la soirée où règne le bonheur du couple Lastin-Lee. « Il vint à Lee, lui tendit la main. Elle se laissait faire, s'abandonnait contre lui. Presque sans bouger, ils suivaient la musique. Souvent le soir, quand ils étaient seuls, ils dansaient

ainsi. Lastin avait trouvé en Lee une merveilleuse partenaire » (14).

Cependant les congais n'étaient pas toutes des bonnes compagnes. L'Annamite Phan Huet séduit Dravet, un nouveau débarqué à Saïgon, et l'initie à l'opium. Il devient son prisonnier. Sous son emprise, il tombe dans la déchéance physique et mentale jusqu'à la destruction de sa personnalité et sert de cible aux railleries des Français ainsi que des Indochinois. En finissant son existence dans une misérable pailote, il meurt seul dans l'indifférence de Phan Huet. S'agit-il d'une affabulation pour illustrer le pouvoir de fascination des congais et l'effet dévastateur de l'opium, ces deux thèmes classiques de la littérature exotique ? Sert-elle à donner un avertissement aux jeunes coloniaux ou à satisfaire les rancunes des Blanches envers les femmes indigènes ? Le narrateur n'accrédite ni ne dément cette histoire (14).

La Laotienne Con Scin représente une autre image détestable de la congai. C'est une femme exploiteuse impitoyable, qui « prête son corps en putain grassement tarifée » pour avoir de l'or, des bijoux ou d'autres avantages matériels. Elle n'a ni amour, ni amitié pour son concubin Crissu. Le traitant comme un intrus, elle le laisse complètement abandonné dans les moments de désarroi, même en pleine crise de démence, puis le quitte pour toujours (14).

Il est évident que ces types de personnages ont contribué à démythifier les idylles exotiques et à démolir l'image de rêve de la femme indigène, d'autant plus que les congais se conduisaient aux yeux de leurs partenaires comme des concubines infidèles, rapaces, dépensières... Les lecteurs des romans coloniaux ne tarderaient pas à être informés de ces « petites épouses » volages, prêtes « à cocufier avec le premier « bougnoul » venu » (15). S'agit-il de rumeurs destinées à déconsidérer les couples mixtes ? Il semble que l'opinion publique soit plus nuancée, tel le cas de la femme du douanier Velaine, soupçonnée d'infidélité : « Kérol, qui s'était mis à détester le petit douanier, lui aussi, racontait que Ba Hay (femme de Velaine) le faisait cocu avec son boy, ce qui était possible et bien dans la tradition, mais c'était sans fonde-

ment sérieux et l'insinuation faisait juste plaisir aux ennemis de Velaine » (14). Toutefois, l'adultère est bien évoqué dans l'histoire de My Diêm, épouse de l'ancien gouverneur Ronsac. Cet invraisemblable personnage féminin représente certains traits observés chez les femmes indigènes, épouses des Français en Indochine. My Diêm, bien qu'elle aime Ronsac, accepte de coucher avec Lastin, plutôt pour l'argent que par amour (15).

Toutes les congais, sans exception, ont le sens de l'argent. C'est l'appât de l'argent qui les conduit à se mettre en ménage avec les Blancs. Dans ses reportages Vu Trong Phung a recueilli des opinions concordantes sur ce sujet, celles des Blancs comme celles des congais. D'après le légionnaire Dimitrov qui a successivement vécu avec neuf femmes indigènes pendant ses deux séjours indochinois, l'amour des congais envers leurs partenaires commence nécessairement par l'argent et sa durée en dépend également. Elles abandonnent leurs compagnons sans complexe si elles n'en obtiennent pas

suffisamment (3). Ce comportement paraît tout naturel aux congais qui se marient avec les Blancs comme si elles exerçaient un métier. Mais

l'argent obtenu est rarement investi dans les affaires, sauf quelquefois dans les petits commerces comme l'a rapporté Vu Trong Phung. La plupart d'entre elles dépensent l'argent en parures, bijoux, signes ostentatoires de richesses ou aux jeux de hasard. My Diêm est une de celles-là : « Elle s'habille comme une jeune fille de premier ministre et tous les soirs Madame sort. Aussi personne n'a-t-il été trop étonné lorsque Ronsac se mit à liquider ses collections. Une poupée comme My Diêm, ça coûte ! D'autant plus qu'elle aime le jeu comme toutes les Annamites. Au début de son mariage, il lui arrivait de perdre cinq ou six mille piastres en une seule soirée » (15).

Si la réalité apparaîtrait moins sombre pour d'autres couples mixtes, si la déception des compagnons s'avère modérée, c'est que les partenaires s'acceptent l'un l'autre en toute connaissance de cause, en dépit de leur différence de culture, de coutumes, de comportements.

(15) Jean Hougron, « Soleil au ventre », Paris : Livre de Poche, Ed. Mondiales, 1969 ; « La terre du barbare », 1973.

En se mettant en ménage, les partenaires n'étaient pas dupes de leur situation matrimoniale. Sur le plan de l'amour, l'incompréhension mutuelle paraît insurmontable. « Même avec la meilleure, tu ne seras jamais comme avec une Française. Il y a toujours un point où le contact ne se fait pas ; le sens occidental du verbe « aimer » leur échappe » (14). C'est la remarque que fait Lormoy à Lastin à partir de son expérience amoureuse exotique. Ce dernier partage cette opinion bien qu'il préfère sa petite amie indigène aux Françaises

Rares étaient les congais qui épousaient d'autres Européens que des militaires.

(14). Les anciens coloniaux ont déjà remarqué depuis longtemps le décalage des comportements amoureux des femmes indigènes par rapport à ceux des occidentales. « S'il arrive jamais que la femme indigène éprouve quelque inclination désintéressée pour un mari bienveillant et doux, c'est sans doute de l'estime, une grande amitié, mais rarement de l'amour au sens occidental du mot » (16), écrit Louis Malleret.

Il s'agit là d'un soupçon stéréotypé et légendaire pourtant bien fondé. En effet, les congais n'étaient qu'au début de l'initiation à l'amour romantique occidental (17). Elles venaient de franchir timidement un certain nombre de normes, traditionnellement observées dans une société façonnée de confucianisme : l'amour romantique était déconsidéré (4), l'amour n'était connu qu'en terme de devoir (18), l'expression des sentiments était réservée, voire retenue, les relations homme-femme distantes, « aseptisées ». Dans la société traditionnelle au Vietnam, les relations homme-femme se conformaient au principe : « Jeunes gens et jeunes filles point ne se fréquenteront ! » Dans un tel contexte socio-culturel et au stade où se trouvaient les congais, il était difficile pour les Français en Indochine de rencontrer des congais aux conduites amoureuses conformes aux conceptions de l'amour romantique, à la sentimentalité occidentale.

(16) Louis Malleret, L'exotisme indochinois dans la littérature française depuis 1860, Paris : Laroche, 1934.

(17) Nguyen Luong Bich, Nhân cach phu nu Việt Nam hiên dai (la personnalité des femmes annamites d'aujourd'hui). Hanoi : Ed. Mai Linh, 1932.

(18) Albert de Pouvourville, Le maître des sentences, Paris : Ollendorff, 1899 ; Edmond Courtois, Le Tonkin contemporain, Paris : Lavauzelle, 1891.

Somme toute, le personnage de la « me tây » n'est pas tout droit sorti de la littérature exotique et coloniale. Bien que romanesque, son portrait rejoint tout de même des préjugés assez conformes à des vrais reflets de la personnalité de la congai, de sa mentalité, de son milieu. Issues pour la plupart de la paysannerie, des couches sociales inférieures (19), les jeunes femmes annamites en devenant « congais » étaient conscientes de leur marginalisation, du rejet de la société. Car elles représentaient l'anti-type de

la femme traditionnelle observant la triple obésance selon l'éthique confucéenne :

aux parents, au mari, au fils aîné, et répondant aux quatre aspects idéalisés de la femme : « cồng, zung, ngôn, hanh » - adroite en couture, d'une beauté et d'un maintien aimable, aux paroles agréables, discrète enfin (13).

Rares étaient les congais qui épousaient d'autres Européens que des militaires. C'était alors une promotion sociale. Elles étaient si fières qu'elles pouvaient déclarer : « môt nguoi lây tây ca ho duoc nho » - la femme qui épouse l'Européen fait profiter de l'aubaine tout son clan familial (3). Mais la majorité d'entre

Mais les congais acquièrent l'estime des Européens après le coup de force japonais du 9 mars 1945. Elles montrèrent alors un dévouement admirable, au risque de leur vie.

elles n'avaient pas cette chance. Toute honte bue, elles rejoignaient le groupe des « me tây » en marge de la société colonisée. Elles étaient prises pour des femmes aux vertus douteuses poursuivant toutes un but : « convertir l'amour en instrument de fortune ». Parmi elles, les unes avaient quitté leur famille pour éviter un mariage contre leur gré, les autres étaient des femmes volages, certaines victimes de leur premier séducteur, d'autres amantes déçues (14).

A en croire, d'une part Vu Trong Phung qui a recueilli des confidences de congais et d'Européens, d'autre part des auteurs français, les unions entre Blancs

(19) Voir : Vu Ngoc Phan, Nhà van hiên dai, phê binh van hoc (les écrivains contemporains, critique littéraire), Hanoi : 1^{re}, 2^e éd., 1942, 3^e éd., 1960 ; PJ Simon, Rapatriés d'Indochine, Un village franco-indochinois en Bourbonnais, Paris : l'Har-mattan, 1981.

et femmes indigènes étaient ambiguës et précaires. En effet, leur vie commune dépendait de la durée du séjour colonial de l'Européen « deux ou trois ans maximum », voire d'un laps de temps entre deux cantonnements en Indochine (14). La mise en ménage avec des « petites amies indigènes n'était qu'un passe-temps de jeunesse, un succédané temporaire » pour des Européens (3). Les congais s'en accommodaient et se reconnaissaient comme « objets de plaisir » (11). Ces couples mixtes apparaissaient donc comme des faux ménages. Or l'administration coloniale déconseillait les unions légales entre Blancs et femmes indigènes, l'armée les interdisait, l'Église faisait de sérieuses réserves à leur sujet, du moins pendant les premières périodes de la colonisation (11).

Mais les congais acquièrent l'estime des Européens après le coup de force japonais du 9 mars 1945. Elles montrèrent alors un dévouement admirable, au risque de leur vie, à leurs amis emprisonnés dans les camps d'internement japonais, comme Nuong, congai de Brunoy : « Déguisée en femme-coolie, elle venait rôder autour du camp, lui faisait passer des paquets qu'il emportait en hâte. Trois fois, Nuong

avait été arrêtée et maltraitée par les sentinelles japonaises, mais elle était revenue, tenace » (14). Cette anecdote romancée rappelle une histoire vécue racontée par

Pierre Sergent dans son livre « Les Maréchaux de la Légion » (20).

Au moment où les congais ont été réhabilités en quelque sorte, elles ont également disparu de la scène. La fin de la colonisation française au Vietnam a mis un terme à leur époque. Il reste leur image reflétée à travers des romans exotiques et coloniaux ou dans quelques chansons connues des Français d'Indochine, telles « La petite Tonkinoise », écrite par Vincent Scotto et « La Tonkinoise », lancée par Turbat. Image séduisante pour les uns, détestable pour les autres, en tout cas injustement déformée, elle n'est pas représentative de toutes les filles et femmes de l'Asie.

Nguyễn Xuân Tuê
(Indochine, reflets littéraires - 1992)

(20) Les Maréchaux de la Légion, Librairie Arthème Fayard, Paris : 1977 - pages 370-378.



Le considérant comme le Roi des Forêts, les Vietnamiens donnaient très respectueusement différents noms au Tigre : Ngàï (Majesté) par exemple, ou bien Chúa tề son lăm (Dieu tout puissant des forêts).

Le culte du Tigre est encore vivace aujourd'hui et l'on peut voir en maints endroits des pagodons qui lui sont consacrés où l'effigie principale représente la tête du félin (entre autres, à droite dans la montée nord du Col des Nuages, en partant de Lan Co).

Certaines années, on vient y déposer des offrandes – fruits, fleurs et baguettes d'encens – pour obtenir des grâces car des croyances populaires disent que le Tigre, qui a une longévité remarquable, peut se transformer en homme et revenir sur terre pour y récompenser les honnêtes gens ou, tout aussi bien, punir les méchants.

C'est ce que raconte l'une des histoires tirée du livre « Liêu trai chi di », dans lequel l'écrivain chinois Bo Tung Linh relate de nombreuses légendes sur le Tigre.

Un soir, le commandant Sinh vit une souris poser une feuille verte sur le visage de son planton endormi. Sans savoir pourquoi, il la prit et la déchira avant de la jeter à terre. La souris la reprit et la disposa à nouveau sur la figure du garde assoupi. Alors, le commandant Sinh comprit que l'animal voulait le prévenir d'un quelconque malheur et, dès le lendemain, fit part à son subordonné de ce qu'il avait vu la veille en ajoutant qu'à son avis c'était peut-être un mauvais présage qui pesait sur ce dernier ; pour finir, il lui permit de rentrer chez lui plutôt que de le suivre jusqu'au champ de bataille.

Le jour d'après, le soldat quitta son chef et ses compagnons d'armes en n'oubliant surtout pas de se munir d'un grand couteau tranchant pour se défendre contre les attaques des bêtes sauvages, et même contre celles du Tigre, car son village était situé sur l'autre versant de la montagne.

En pleine forêt, il arriva à un croisement de pistes et ne sut quel chemin prendre quand, soudain, il vit une vieille femme s'approcher et lui indiquer la direction à suivre en précisant qu'à une heure de marche, il allait trouver un petit restaurant où il serait renseigné sur la suite de son itinéraire.



LA LÉGENDE

DE L'HOMME-TIGRE

Malheureusement, la forêt était parcourue par de nombreux sentiers qui se ressemblaient tous et, perdant son chemin, il arriva à l'endroit le plus dangereux des bois.

Il aperçut à une dizaine de mètres plusieurs squelettes et des cadavres en décomposition qui exhalaient une odeur pestilentielle. Pris de panique, il voulut s'en retourner, mais la nuit était là qui avait plongé la forêt dans l'obscurité et lui interdisait tout mouvement de repli. Avisant alors un grand

arbre, il y grimpa pour se mettre à l'abri de toute surprise et s'y endormit jusqu'au matin.

Aux premières lueurs de l'aube, s'apprêtant à descendre de son refuge, il vit un énorme Tigre occupé à jouer avec la dépouille d'un mort en la lançant en l'air à plusieurs reprises avant de la dévorer.

Paralysé par la peur, il regarda la scène jusqu'au bout et, très surpris, vit que le fauve, une fois rassasié, quittait

sa peau et se transformait en vieil homme ; le vieillard roula ensuite la peau pour s'en faire un oreiller qu'il disposa sous sa tête avant de s'endormir.

Le soldat se dit alors qu'à rester perché dans l'arbre, il mourrait de faim, de soif et que, tout bien réfléchi, il valait mieux profiter du repos de l'Homme-Tigre pour s'enfuir car, bon chasseur, il savait d'expérience qu'après un bon repas il sombrerait dans un profond sommeil. S'armant de courage, il descendit sans faire le moindre bruit pour retrouver le sol.

Une fois à terre, il s'approcha à moins de deux mètres du vieillard et, cueillant une branche sur un arbuste, il l'en frappa doucement pour voir s'il ne risquait pas de le réveiller ; aucune réaction.

Il se souvint, tout à coup, d'une légende qui disait qu'en subtilisant sa peau au Tigre qui dort et en la cachant, celui-ci ne peut pas recouvrer son état initial.

Alors et avec mille précautions, il souleva la tête du vieil homme, retira l'oreiller de peau et le dissimula dans le feuillage du grand arbre. Certain de ce que le vieux avait perdu la force du

félin qu'il fut et ne pouvait lui opposer que la faiblesse d'un vieil homme, il appliqua la pointe de son grand couteau sur la gorge de l'endormi, le réveilla et le dialogue suivant s'engagea :

« Vous qui avez tué tant de personnes, que pensez-vous de vos crimes ? »

« Jeune homme, il serait normal que, ne connaissant que mes actes, vous me tuiez ; sachez, cependant, que je suis l'Envoyé Spécial du Ciel chargé d'anéantir les méchants et que je n'ai pu m'opposer à cet ordre. Tous ceux que j'ai tués avaient leur nom inscrit dans le Livre Céleste de la Mort et, même s'ils ne m'avaient pas été désignés, ils seraient morts d'une autre façon ».

« Quelles sont les preuves de ce que vous affirmez ? »

« Relâchez quelque peu la pression de votre lame sur ma gorge et je vous les fournirai ».

L'arme écartée, la bouche du vieillard vomit un carnet contenant

sept pages. Le soldat commença aussitôt à le lire attentivement ; il y trouva tous les noms des personnes tuées par le Tigre avec tous les renseignements

les concernant : adresses, noms des villages et provinces de résidence, dates des exécutions. A la page numéro trois, il eut la

désagréable surprise de voir figurer son propre nom pas encore barré ni maculé de gouttes de sang comme celui de ceux qui avaient déjà été tués. Effrayé, il devint plus respectueux

envers le vieil homme, lui présenta ses excuses et lui demanda s'il pouvait échapper à son issue fatale déjà inscrite dans le calepin funeste ; alors, le dialogue reprit :

« Notre rencontre était peut-être prédéterminée et, si vous rendez ma peau, je pourrais vous sauver ».

« Dites-moi d'abord ce qu'il va advenir, et je vous promets de vous la rendre ».

« Entaillez l'un de vos cinq doigts et laissez couler quelques gouttes de sang sur les feuillets ; lorsque j'aurai léché celles-ci, votre nom sera effacé et le Ciel croira que vous avez été tué ; ainsi, vous serez sauf ».

Le soldat fit ce qui lui avait été indiqué ; l'Homme-Tigre lécha le sang puis avala le carnet pour le vomir de nouveau avec, à la page trois, le nom du soldat barré de rouge.

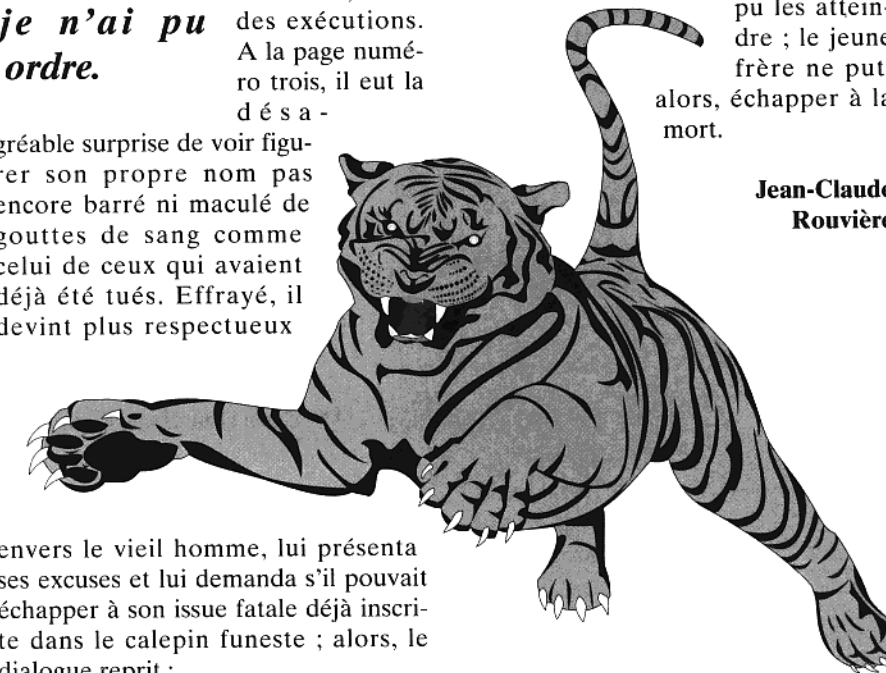
Puis, continuant la lecture, il nota à la cinquième page la date programmée de la mort de son frère cadet et s'enquit auprès de l'exécuteur de ce qu'il pouvait faire en sa faveur.

« Dites-lui qu'aux date et heures figurant sur ce carnet, il faudra ériger un mannequin ayant ses mensurations, le revêtir de ses propres habits et tacher une feuille d'un arbre avec des gouttes de sang. Je viendrai lécher ce sang la nuit, près du mannequin, et votre frère sera sauvé ».

Arrivée chez lui, le soldat expliqua tout à sa famille ; les préparatifs furent entrepris, le mannequin fut placé dans la cour de la maison familiale tandis que des gouttes de sang étaient épanchées sur une feuille d'un arbre voisin. Mais, vers minuit, le cadet fut pris de violentes douleurs et trépassa ; le mannequin était complètement déchiqueté, alors que les taches de sang n'avaient pas été léchées. Le Sage du village expliqua que celles-ci ayant été déposées sur une feuille trop élevée, le

Tigre n'avait pas pu les atteindre ; le jeune frère ne put, alors, échapper à la mort.

Jean-Claude
Rouvière



De M. TRAN DUC LAI, 6 rue Tachard, 68790 Morschwiller le Bas

J'ai lu et relu avec beaucoup d'intérêt l'article sur le lavage du cerveau du dernier bulletin de l'ANAI. L'article m'a rappelé la situation similaire que j'ai vécue dans les camps de concentration ; il m'a permis de me rendre compte des conditions parfois plus atroces encore qu'ont subies les malheureux captifs français. Comme l'ANAI, je voudrais remercier vivement le Général de Sesmaisons pour avoir – au travers de ce document – sensibilisé les gens sur cet événement mal connu de l'opinion publique française.

Quelque chose me tracasse pourtant. D'abord, concernant le PCF. D'après moi, les actes commis par ce parti et certains de ses membres constituent une haute trahison vis-à-vis de la France. Pourquoi restent-ils impunis ? Ensuite, concernant les communistes vietnamiens. Si « tous les éléments constituant le crime contre l'humanité sont réunis » (page 22, colonne 1), pourquoi personne au monde occidental n'a-t-il soulevé ce problème devant des instances responsables ? Par contre, on a paru trop indulgent en renouant des relations normales avec ce régime machiavélique !

De M. NGUYEN CHAU TUAN, 17410 Saint-Martin-de-Ré.

A Noël je penserai à mon aumônier qui est mort dans cette nuit où Christ est né pour sauver le monde. C'était en 1977, j'étais dans le camp de concentration. Il y avait parmi nous un aumônier de l'armée. La religion était interdite dans le camp. D'ailleurs, les communistes n'aiment ni la catholique, ni la bouddhiste. Leur Seigneur c'est Hô Chi Minh. Alors, Curé ou Moine, ils les avaient mis dans les camps de rééducation. Cette nuit là, nous nous retrouvions ensemble dans un petit coin, nous chantions (en baissant la voix), priions pour accueillir notre petit Jésus. Hélas, les

communistes entraient dans la baraque et nous emmenaient à la rivière. Des insultes et des coups qu'ils nous distribuaient à chacun. Ensuite, ils nous attachaient ensemble avec une corde. Ils nous poussaient dans la rivière ; l'eau très froide montait jusqu'à la poitrine. Notre pauvre aumônier n'avait plus de force pour résister ; il est mort par le froid. Ce Noël, je ne pourrai l'effacer de ma mémoire. Les communistes de mon pays ne sont pas des êtres humains. Les communistes français sont des rigolos .



Restaurant Thaïlandais PHETBURI

M. et Mme PATHOUMVIENG

Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle
75015 Paris
Tél/Fax : 01.40.58.14.88
Métro Duplex
ou Bir-Hakeim
<http://phetburi.free.fr>



*Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,
service aimable, tables joliment dressées.
Toutes vos réceptions à caractère familial
ou associatif trouveront ici
un salon où l'organisation de vos réunions
est entièrement à votre disposition.*

(Fermé le dimanche)

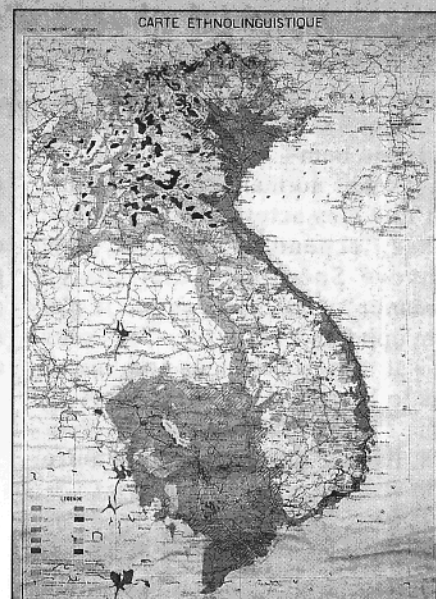
Cartes en vente au siège



◀ **Carte physique et politique**
(Editions Hatier 1952)
Format 600 x 720 mm
Prix : 25 €

■ **Plan de Saïgon-Cholon**
avec guide des rues,
1952 (50 cm x 60 cm)
Prix : 10 €

▶ **Carte ethnolinguistique**
(dessinée et publiée
par les services géographiques
de l'Indochine - février 1949)
Format 800 x 570 mm
Prix : 25 €



Foulards ANAI = Prix : 28 € (23 € pour les sections) • Cravates ANAI = Prix : 17 € (15 € pour les sections)
Insignes ANAI = Prix : 6 € (5 € pour les sections) • Médaille ANAI = Prix : 50 €



Mère Marie Sainte Jeanne d'Arc

Dès la fin de février nous constatons un étrange mouvement de troupes japonaises. Chaque jour arrivent de Chine d'interminables défilés de soldats harassés qui fuient, dit-on, devant l'avance chinoise. C'est ainsi qu'en allant à la poste, le mercredi matin 7 mars, nous nous inquiétons de voir des camions japonais qui stationnent le long de la voie ferrée, en plein centre. Pendant la journée ces troupes défilent dans toutes les rues en chantant des hymnes de guerre. Nous n'en comprenons pas les paroles mais ces cris "appellent le sang" nous dit un officier français. Dans la journée du 8 ces chants s'intensifient et font passer des frissons ; ceux qui les ont entendus ne peuvent les oublier. Le soir de ce même jour la femme d'un sous-officier demande à coucher à l'orphelinat ; son mari qui l'accompagne nous dit que la citadelle est en état d'alerte. La journée du 9 se passe dans une pénible attente ; les Annamites nous disent que les Japonais préparent un coup pour le soir, la citadelle est toujours consignée. Révérende Mère Prieure se décide à aller voir M. le Résident ; il est environ 5 heures du soir. L'Inspecteur de la Sûreté sort du bureau lorsqu'on nous y fait entrer. M. le Résident nous montre un télégramme officiel qu'il a reçu dans la journée de la résidence supérieure de Hanoï : Les chefs de province sont prévenus d'une attaque probable des Japonais doublée d'un soulèvement national du côté des Annamites. Malgré ce double danger M. le Résident reste optimiste. En souriant il nous dit qu'il est convié, ainsi que les autorités militaires, à un souper offert par les chefs japonais et

LANGSON, 9 MARS 1945

(Récit de Mère Marie Sainte Jeanne d'Arc)

qu'au cours du repas on doit lui faire "le coup du Père François" – ce sont ses propres expressions.

- "Mais alors, répond Mère Prieure, refusez M. le Résident. Vous avez beaucoup de raisons à alléguer : votre santé, très ébranlée depuis quelque temps, l'absence de Mme Auphelle, partie à Hanoï pour faire des achats, et la maladie de vos deux enfants (ils avaient la coqueluche)".

Et M. Auphelle de répondre avec son beau sourire :

- "Et l'honneur, Ma Mère ?"

- "Alors, M. le Résident, quelles mesures prendre en cas de conflit ?"

- "Rien n'a été prévu pour les civils, répond M. Auphelle, mais je vais aller voir le Colonel et je vous enverrai un mot avant de me rendre au souper".

Et du même air tranquille et confiant M. le Résident nous invite à passer à son hôtel pour y voir ses deux enfants souffrants. A la vue de ces petits, âgés respectivement de 5 et 6 ans, nous entrevoyons le sort cruel qui les attend en cas d'arrestation de leur père et nous supplions M. le Résident de nous les confier.

- "Mais voyons, ma Mère, il n'y aura rien, il faut être optimiste !"

- "Nous ne sommes pas pessimistes, M. le Résident, mais bien opportunistes, nous nous souvenons de 1940 !".

Pauvre M. Auphelle il est mort sans savoir ce qu'étaient devenus sa femme et ses enfants ! Nous rentrons vers 6 heures au couvent et nous faisons 4 grandes malles de nos objets les plus précieux ; nous les portons à la citadelle aux acclamations des sentinelles qui nous crient :

- "Vous avez raison, les Sœurs !"

Les Japonais nous tirent dessus

De là nous nous rendons chez Mgr Hedde pour lui confier une valise de papiers importants, le priant de la gar-

der dans son coffre-fort. Monseigneur ne veut rien accepter ; il parle dans le même sens que M. le Résident. Nous rentrons à la maison mais au lieu de prendre le chemin ordinaire qui longe le mur de la citadelle, nous nous souvenons d'une promesse faite aux deux vieilles Religieuses de St Paul de Chartres : "En cas de danger, nous avaient-elles demandé, veuillez nous prévenir". Nous passons donc chez elles à notre retour : cette visite charitable nous sauve, car nous aurions été tuées si nous avions suivi l'itinéraire coutumier. A peine commençons-nous à expliquer aux deux Religieuses l'objet de notre visite tardive que des coups de fusil partent de l'autre côté de la rue où se trouve le Génie. Nous quittons précipitamment les Religieuses de St Paul pour rentrer au Couvent ; il est 8 heures 15 du soir et toutes les lumières sont éteintes. Nous courons aussi vite que nous le pouvons mais les Japonais nous tirent dessus. Nous rampons jusque chez nous ; difficilement nous parvenons à fermer la grande porte d'entrée, à gagner la salle de communauté et à fermer les volets des fenêtres qui donnent sur la citadelle. Notre première pensée, bien sûr, est pour nos sœurs et enfants laissés au couvent. Personne. Personne dans le bâtiment des Sœurs ; nous allons à l'orphelinat et nous crions dans l'obscurité la plus complète :

- "Enfants, enfants, où êtes-vous ?"

Un bruit assourdissant répond seul à nos appels : c'est celui d'un obus qui vient de détruire l'auvent de l'étage et de casser toutes les vitres d'une fenêtre. Tout à coup nous distinguons, venant du fond du jardin, dans la direction d'un abri construit contre les bombardements, des cris de : "Mère Prieure ! où est Mère Prieure ?"

- "Ici", répondons-nous, et ordre est donné à chacune de rester où elle est car le danger est trop grand pour essayer de traverser le jardin. Nous passons la nuit à prier, à attendre la mort : mortiers, obus, balles, sifflent sur nos têtes, les tuiles dégringolent.

C'est infernal, au dire d'un officier français qui pourtant en a vu d'autres ! Une balle a la mauvaise idée de traverser le plafond, une autre de se loger au-dessus de la porte de Mère Prieure, une troisième de siffler littéralement sous son nez. Malgré ces dangers, nous avons la sensation que notre vénérée Mère Fondatrice nous protège, nous l'invoquons avec tant de filiale confiance ! Après la guerre nous saurons que ce n'est que par miracle que nous n'avons eu personne de tué, ni même de blessé : "Vous étiez en plein champ de tir", nous diront les officiers étonnés de cette protection si évidemment surnaturelle. Bien sûr, les dégâts matériels sont très sensibles : tout le côté de la chapelle situé face à la citadelle est bien touché, mais les obus se sont arrêtés à la statue de la Sainte Vierge : n'est-ce pas touchant ?

C'est infernal, au dire d'un officier français qui pourtant en a vu d'autres !

A une heure du matin nous avons une forte émotion : sur la véranda extérieure nous entendons des pas feutrés.

- "Les voilà"

Nous tendons l'oreille et nous percevons un appel

- "Ma Mère !"

- "Qui est là ?"

- "Mme Rousnet et sa fille qui vous demandent de les abriter".

Vite nous ouvrons et nous entendons le récit tragique de cette pauvre dame qui, cachée derrière un rideau, a passé quatre heures avec la horde japonaise qui avait envahi son domicile. Sa fillette, âgée de dix ans, lui répétait sans cesse : « Allons chez les Sœurs, Maman ; là-bas il y a le Bon Dieu ».

Le dernier salut au drapeau

Comment ont-elles pu arriver jusqu'à nous ? Voilà bien un autre miracle : s'engouffrant dans une petite porte aux yeux des Japonais qui viennent de découvrir leur cachette, elles ont dû franchir dans l'obscurité des corps morts ou en position de tir puis se faire un passage à travers les fils de fer barbelés qui entourent le poste, se sauver dans les rues en rasant les murs, franchir enfin notre mur de clôture pour tomber dans la cour de récréation des enfants. Elles nous arrivent sans avoir pu sauver le moindre objet –

ce sera du reste le sort de toutes les pauvres dames de Langson. Vers 8 heures du matin nous rappelons les enfants de l'abri où elles ont passé la nuit ; on déjeune tant bien que mal et la journée se passe dans de pénibles alternatives. Des incendies violents éclatent de tous côtés, la fusillade redouble avec le jour qui paraît. Vers midi nous assistons à l'évacuation de la citadelle : nos troupes se replient – mauvais signe. Dans l'après-midi deux soldats africains viennent nous demander de les cacher ; nous refusons énergiquement, craignant d'attirer sur l'orphelinat de dures représailles. Ces militaires nous assurent que tout est perdu, que les Japonais ont arrêté les chefs ; nous les invitons à faire leur

devoir. Peu après c'est un tirailleur annamite qui vient nous supplier de lui donner des vêtements de

civil pour lui permettre de rentrer chez lui ; pendant que nous l'écoutons, sur la véranda du réfectoire, les Japonais qui nous ont vus nous envoient une bonne rafale : une balle passe en sifflant entre le tirailleur et nous. Vers 4 heures les soldats français qui tiraient du rocher situé entre la citadelle et le couvent abandonnent leur poste, faute de munitions. A la même heure nous avons une grosse émotion : des avions ! des avions ! C'est le salut, croyons-nous. Ils sont 7. Hélas ! Nous sommes bien vite déçues en les entendant bombarder les postes : ce sont des avions ennemis. Notre bel optimisme nous abandonne. Vers 5 heures le feu diminue d'intensité, un clairon annonce la reddition des troupes. Cependant nous ne pouvons encore croire à la défaite des Français : il y a les forts, nous disons-nous ; depuis 4 ans des travaux considérables de nuit et de jour en ont fait des ouvrages de défense puissants - mais les émissions de gaz et de liquides enflammés dans les galeries et les casemates obligent les troupes à hisser le drapeau blanc. De la véranda de l'orphelinat nous assistons au dernier salut au drapeau du fort Brière de Lisle. Il est environ 6 heures du soir. Cependant nous nous couchons sans méfiance ; ce salut, croyons-nous en nous accrochant à un dernier espoir, est peut-être un signe de victoire ? Comme nous ne recevons aucune nouvelle du dehors, nous voulons espérer malgré tout. Dès l'aube nous tendons l'oreille vers la citadelle ; des sons de voix françaises nous arri-

vent. Il faut cependant nous rendre à l'évidence : les portes de la citadelle sont gardées par des sentinelles japonaises. Les voix que nous entendons sont celles des prisonniers français ; c'est donc bien la défaite.

Les pertes sont nombreuses

Vers 10 heures deux soldats japonais sautent notre mur de clôture et viennent chercher les Sœurs françaises. L'un d'eux braque son pistolet sous le cou de la Mère Prieure et lui demande : "Française ?". "Oui". "Une ?". "Non : trois". "Partez".

Nous suivons ces deux soldats jusqu'à la porte de la citadelle où est groupée toute la population française de Langson, tant civile que militaire. Nous apprenons là ce qui s'est passé dans les journées précédentes. A 6h30 du vendredi soir 9 mars, les autorités françaises s'étaient rendues à l'invitation à dîner des Japonais. Vers la fin du repas elles ont été arrêtées, puis emmenées à Ky Lua. Des témoins de ce lâche attentat viennent prévenir le Bureau de la Place ainsi que la citadelle, mais l'arrestation des chefs amène forcément un flottement dans le Commandement français ; l'ennemi en profite. Les pertes sont très nombreuses des deux côtés ; en 20 heures de combat 40 % des troupes françaises sont mises hors de combat : on compte 90 morts. Du côté japonais les pertes sont si lourdes (environ 1000 morts) qu'elles exaspèrent l'ennemi : il se vengera en massacrant 3 jours plus tard, près de 600 prisonniers, à coup de pioche et de baïonnette et en décapitant tous les chefs...

Revenons à notre arrivée à la citadelle. Nous avons apporté une valise avec nous : elle est fouillée à plusieurs reprises. Ce que nous apprenons des dames nous fait trembler : dans les deux nuits qui ont précédé notre arrestation il y a eu plusieurs viols ; nous avons donc affaire à des brutes ! Du reste il y a peu de vrais Japonais, mais une vraie Légion Étrangère japonaise, composée de Mongols, de Coréens, de Mandchous ; l'audition de ces noms suffit pour ceux qui les connaissent... Vers 11 heures une de ces brutes vient nous chercher et nous emmène dans une chambre très étroite située sous un escalier. Mère Prieure entre la première, sans méfiance ; la porte est si étroite qu'une seule personne peut pénétrer. Elle ne voit que trois matelas

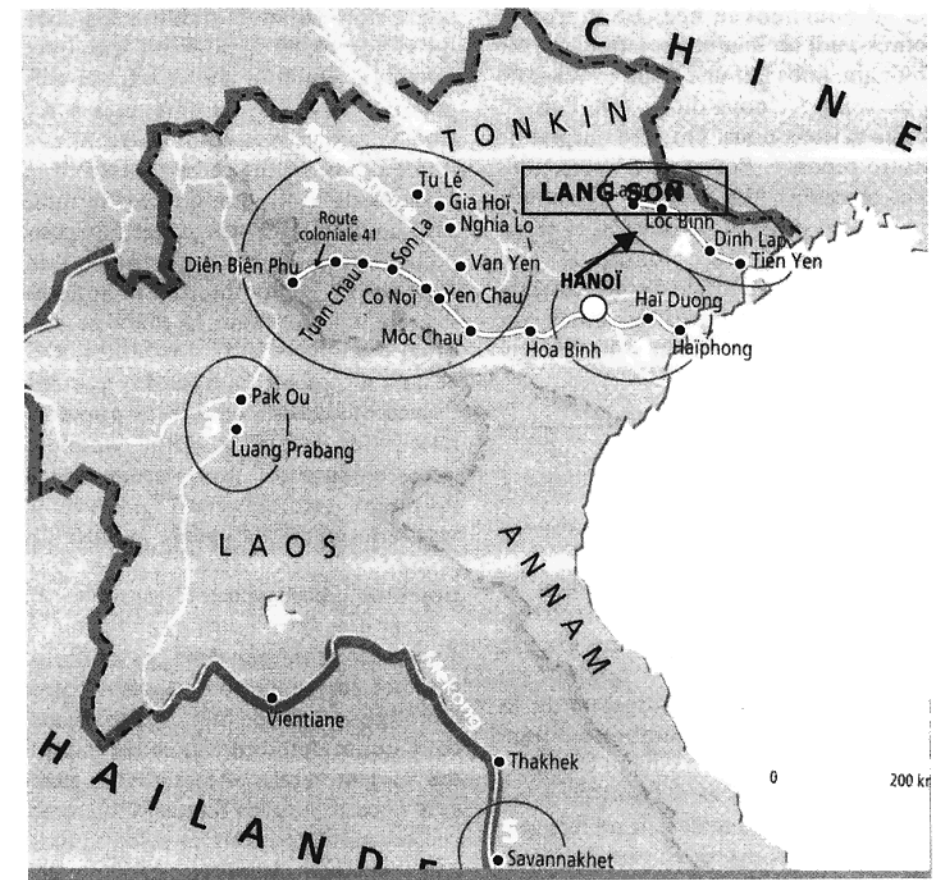
étendus à terre et trois individus louches. L'un d'eux la saisit par les poignets ; Chère Mère joue à l'ignorance et, relevant sa manche, montre qu'elle n'a ni bracelet ni montre – ce dont les Japonais sont très friands. Les deux sœurs restées dehors comprennent le danger et la tirent de ce guépier. Une deuxième fois la même soldatesque vient nous chercher, nous intimant l'ordre de prendre nos valises et de les suivre ; nous refusons énergiquement malgré les menaces du revolver. Du reste la présentation de cette arme nous fait sourire : la mort aurait été une telle délivrance à ce moment ! La journée se passe donc dans une préparation intense à la mort. Vers 6 heures nous mangeons du bout des lèvres et nous nous préparons à prendre un peu de repos.

La prison

Vers 9 heures, des soldats japonais viennent brutalement nous donner à toutes l'ordre de partir de là et de les suivre. Où nous conduit-on ? Les officiers français sont épouvantés et le Commandant Docteur essaie de résister à l'ordre des Japonais, mais ceux-ci menacent de leurs armes, il faut céder ! Alors, dans la nuit, à travers une ville déserte et désolée, par-dessus les arbres abattus par les mortiers, les morts, les têtes coupées, commence le vrai calvaire. Mais où nous conduit-on ? Pour tromper sans doute les recherches et pour prolonger cette promenade nocturne, on nous fait faire des détours

Dans la nuit, à travers une ville déserte et désolée, par-dessus les arbres abattus par les mortiers, les morts, les têtes coupées, commence le vrai calvaire.

qui nous conduisent enfin à la prison. Dans la cour on nous groupe par 10, puis on nous pousse dans les cellules de condamnés où il n'y a de place que pour une personne – sans air, ni lumière, ni toilette (on nous pardonnera ce détail, mais ce ne fut pas le moins pénible étant donné le nombre que nous étions). Cependant, est-ce réaction nerveuse, est-ce détente après l'appréhension de la journée, toujours est-il que dès que nos gardiens eurent tiré les verrous dans les cellules nous avons été prises d'un fou rire bienfaisant. On s'empresse d'allumer une bougie pour se rendre compte des lieux. C'est un espace de 1,50 m. sur 2,50 m. environ – un bat-flanc en occu-



pe les 9/10^{èmes} ; au pied deux trous pour immobiliser les pieds du condamné. En haut du mur, face à la porte, une étroite ouverture laisse passer dans la journée une faible lumière ; la porte a deux ouvertures juste assez grandes pour qu'un œil puisse de dehors voir les faits et gestes des occupants. Quatre fois au moins pendant la nuit on vient nous compter ; une fois ce

dénombrement faillit tourner au tragique ! Les gardiens de notre cellule ne trouvaient que 9 internés au lieu de 10 ; une des prisonnières s'était-elle sauvée ? mais Dieu

sait comment ! Soudain les visages se détendent - on comprend la signification des "hou-hou" d'un des gardiens : il s'agit du chien d'une des détenues - il compte parmi les 10 ! C'est assez dire sur quel rang nos ennemis nous placent. Dans la journée nous croyons reconnaître la toux de Monseigneur, serait-il en prison ? Nous appelons. Le Père Willigeers, qui partage la cellule de Monseigneur, nous répond : "Oui, Monseigneur a été arrêté". Il ne devait être relâché que 8 jours après nous.

Les visites officielles

La journée se passe, interminable. On ne nous apporte rien à manger alors on chante des cantiques, on prie... Mais les estomacs crient la faim. Va-t-on nous laisser là mourir de faim ? Et de soif ? "Mon Dieu, pitié", disons-nous dans l'intimité de notre cœur. Les enfants crient, les bébés appellent leur "lele" ! C'est pénible à entendre. Vers 6 heures du soir on entend grincer les verrous ; que va-t-on nous faire ? On nous apporte enfin une boule de riz avec de l'eau bouillante dans des bidons d'essence. Dieu que c'est bon ! La fillette et le bébé que nous avons avec nous rient et se disputent les grains : pauvres petits. Puis on nous fait sortir 5 minutes dans la cour ; là des nattes sont étendues à terre ; on nous dit de nous y asseoir. Sans nous consulter et craignant le massacre, nous refusons. On nous ramène alors en cellule. Le lendemain nous avons l'honneur de nombreuses visites officielles : des officiers supérieurs japonais se succèdent pour venir jouir sans doute de notre humiliation et de nos souffrances. Chaque fois que la lourde porte de notre cellule s'ouvre et leur envoie une bouffée de son odeur nauséabonde, ces Messieurs reculent avec une grimace significative

et se bouchent le nez. Le mercredi après-midi un lieutenant japonais, plus humain, nous fait une visite : "What do you want ?", "nous dit-il. "De l'air !", nous écrivons-nous. On sera surpris de notre réponse. Pourquoi n'avons-nous pas répondu : "La liberté !" ; c'est que le besoin d'air était devenu si pressant ! L'asphyxie commençait son œuvre. Ce brave officier nous répondit qu'il n'était pas un officier supérieur mais il ajouta : "Demain vous changerez de maison".

Bombardements américains

Une heure après cette promesse se réalise. On nous amène toutes, femmes et enfants dans une grande chambre – celle des "condamnés à mort" lisons-nous au-dessus de la porte d'entrée. La chambre est nue, seuls des bat flancs en ciment circulent le long des murs et servent de lits ; c'est un peu froid mais l'air ne manque pas – on se trouve donc presque bien. Nous étions là depuis peu lorsque des avions américains se font entendre ; les voilà qui piquent sur le pont qui est à une vingtaine de mètres de la prison où nous sommes. Femmes et enfants crient et veulent s'abriter dans les tranchées qui sont devant la porte de la cellule, mais les sentinelles les repoussent. Alors au milieu de cette panique c'est le bombardement du pont et du séminaire où les Américains tuent ou blessent par erreur environ 400 tirailleurs indo-chinois faits prisonniers par les Japonais. Le lendemain, jeudi, on nous fait mettre en rang dans la cour de la prison, il y a distribution de boules de riz, puis en route. Où nous mène-t-on encore ? Nous l'apprenons bientôt ; on nous arrête devant ce qui fut "l'Hôtel des Trois Maréchaux". Dans quel état nous le revoyons ! Depuis un an cet hôtel avait été transformé en cercle pour les officiers. Que de drames ont dû s'y passer dans la nuit du 9 au 10 si nous en jugeons d'après les traces de sang que nous trouvons ; tous les matelas ont été éventrés et leur contenu jeté dans le puits avec plusieurs cadavres, nous assure-t-on. On nous met 16 et plus par chambre ; le parquet en bois sera doux pour la nuit ! La pre-

mière nuit est supportable, mais celle du vendredi au samedi est tragique. Dans la journée du vendredi des groupes de Français enfermés à Ky Lua viennent nous rejoindre et ces dames reparlent à nouveau des craintes de viol ; que devenir la nuit, sans lumière, avec des portes aux panneaux enlevés ? Nous obtenons d'un Japonais un papier interdisant aux soldats de pénétrer dans la chambre que nous occupons avec 14 dames. On convient qu'en cas de danger les dames des autres chambres appelleront : "Ma Mère". A peine sommes-nous étendues que ce cri part de toutes les pièces – et quels cris ! Le souvenir seul nous en donne encore la chair de poule ! "Vite, ma Mère... vite, ce sera trop tard... Pitié, venez !".

Mais que faire contre ces brutes ? Comment se diriger dans ces sombres couloirs sans craindre de tomber entre leurs mains ?... Une idée : rassemblons dans notre chambre toutes les dames qui veulent venir... Alors c'est la ruée vers nous... vers les Sœurs. Vite, nous les faisons entrer, mais les soldats japonais les suivent. Nous les attendons sur le pas de la porte : à quelles brutes avons-nous à faire ?

Transfert à la mission

- "Priez la Sainte Vierge", dit Mère Prieure à ces dames apeurées, puis s'approchant de l'un des soldats – un

Mandchou sans nul doute – elle lui montre le papier du docteur japonais. La soldatesque se retire dans le couloir, mais elle ne part pas de là ; toute la nuit elle arpente le

corridor dans l'espoir de pouvoir réussir, lorsque les forces de résistance nous abandonneront. Nous décidons alors de former un barrage à l'entrée de notre chambre ; nous invitons les dames à prendre du repos et nous installons trois chaises devant l'entrée. Toute la nuit pendant que les prisonnières dorment, nous veillons, récitant chapelet sur chapelet. Avec leurs souliers de caoutchouc les soldats s'approchent à plusieurs reprises de la chambre ; de crainte de nous endormir nous nous prévenons mutuellement de leur approche... et toujours ces énergumènes trouvent trois anges veillant sur de pauvres femmes à la merci d'une soldatesque païenne et barbare.

Le matin, au lever du jour, nous étions bien lassées mais aussi bien heureuses de cette nuit de garde en compagnie de notre Mère du Ciel...

Dans la journée du samedi les deux enfants de M. le Résident demandent à venir dans la "chambre des Sœurs". Pauvres petits ! Comme nous sommes heureuses de les recueillir et de les entourer d'un peu d'affection et de soins, car tous deux ont la coqueluche. Le lendemain, dimanche 18 mars, leur maman arrive de Hanoi. Elle a appris l'arrestation de son mari, elle se constitue prisonnière et vient avec nous ; on devine l'émotion de se revoir ! Le lendemain, c'est la fête de notre bon St-Joseph : ne va-t-il pas nous délivrer ? Nous avons fait une neuvaine si fervente ! Le matin du 19 se passe – rien ! deuxièmes Vêpres, toujours rien Mais voici que vers 5 heures du soir les Japonais nous intimement l'ordre de partir. Encore ! Et où ? On chuchote : "On nous emmène à la Mission".

Est-ce possible ? Voici que notre bon St-Joseph nous réserve pour cette fin de journée une double consolation : la délivrance de Monseigneur et notre transfert à la Mission. Quelle joie et quelle émotion de retrouver notre vénéré Pasteur après de si grandes épreuves ! Ce transfert prit les proportions d'une marche triomphale ; nos Sœurs, nos domestiques et des pauvres Annamites prévenus vinrent au grand complet nous escorter. Notre brave Toto (notre buffle) était là aussi pour porter nos valises. Le lendemain, mardi, nous avons encore à nous débattre avec un commandant de gendarmerie japonais qui vient enlever la femme du Résident pour la conduire au Colonel qui "désire la voir". Mme Auphelle supplie l'officier de la laisser auprès de ses enfants. Nous joignons nos supplications aux siennes et nous obtenons que le soi-disant interrogatoire qu'on veut lui faire subir ait lieu à la Mission même. Furieux, le Japonais accepte, à condition de causer seul avec Mme Auphelle dans une chambre.

Transmis par Michel Brocheriou

N.B. : Dans son livre « Mourir à Lang Son » Georges Fleury a rendu hommage à "Mère Marie Ste Jeanne d'Arc, décédée à l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey en 1979, qui s'était occupée avec Simone Bois-saye des femmes et des enfants captifs à Lang Son".

BIBLIOGRAPHIE

Pascal BLANCHARD et Éric DEROO – Le Paris Asie – Éditions La Découverte, 2004.

Ouvrage monumental (32cm x 25cm x 2,5cm) et magnifique (papier glacé, illustrations en couleurs), il représente une documentation étonnante sur la présence des Asiatiques à Paris depuis 1854. Bibliographie complète, iconographie foisonnante, texte majeur des auteurs et multiples notices d'éminents correspondants sur tous les sujets. La critique aurait mauvaise grâce à trouver un peu brève la rubrique sur les réfugiés d'Indochine, sans doute trop discrets comme ceux qui les ont accueillis. En revanche, l'agitation communiste à Paris, plus médiatique, n'est pas négligée.

Chantal EDEL – Sur le Mékong et les pistes d'Indochine – Éditions Glénat (BP 177, Grenoble), 2004.

Histoire de cinq explorations mémorables : Mouhot à Angkor (1858-1861), Doudart de Lagrée et Francis Garnier sur le Mékong (1866-1868), Harmand dans les Bolovens (1875-1877), Neis entre Laos, Chine et Siam (1882-1884), Pavie, Cupet et Malglaive sur les Plateaux Montagnards (1890-1891). Levés topographiques : les cartes initiales sont reproduites dans le livre, avec leurs mentions « désert », « pic très élevé », « forêt magnifique », « région inconnue ». Pénétration du milieu indigène. Course avec les Siamois pour occuper le terrain.

Outre l'intérêt historique le charme de cet ouvrage réside dans ses illustrations, magnifiques gravures du 19e siècle dites sur « bois de bout ».

Fille d'officier de marine, élevée en Indochine, Chantal Edel a réussi une « exploration graphique » majestueuse.

ARRI – Regards sur l'Indochine – 11 rue Nicolo, 75116 Paris, 2004.

Ouvrage collectif d'anciens auditeurs du Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie modernes (CHEAM), il réunit une quarantaine de monographies d'ordre ethnographique ou historique, correspondant à des exposés faits au CHEAM dans les années 1950-1955. C'est un excellent document pour l'histoire.

Pierre JOURNOUD et Hugues TERTRAIS – 1954-2004, La bataille de Diên Biên Phu entre histoire et mémoire – Société Française d'Histoire d'Outre Mer, 15 rue Catulienne, 93200 Saint Denis, 2004.

Voici les actes du colloque franco-vietnamien tenu à l'École Militaire les 21 et 22 novembre 2003. Les contributions écrites ne peuvent refléter l'émotion des participants. Les moments les plus poignants furent les témoignages de Pierre Schoendoerffer, du Général de Biré et du Président de Bresson. Le plus ridicule a été la réponse d'un Vietnamien à la question mesurée : « Pourquoi les prisonniers ont-ils été maltraités ? » ; brandissant un livre, le Général Trinh Vuong Hong proclama : « Le règlement militaire que voici prévoit que les prisonniers doivent être bien traités ; donc ils n'ont pas été maltraités ». Le seul odieux fut la déclaration de Georges Moll, non ancien d'Indochine, non invité au colloque, qui dénonça le mauvais accueil de la France aux Eurasiens rapatriés en 1955-1956. Un silence méprisant ensevelit ces deux dernières interventions.

Ajoutons pour mémoire que les Vietnamiens voulurent tenir un colloque, eux aussi, à Hanoi les 13 et 14 avril 2004 et les Chinois – pourquoi pas ? – à Pékin les 19 et 20 avril 2004. Il n'y a que les Français pour qui Diên Biên Phu fut une affaire simple.

Docteurs THURIÈS, HANTZ, AULONG – Merci Toubib, Diên Biên Phu : trois médecins racontent – Éditions Italiques, 2004.

Le Docteur Thuriès, médecin de bataillon puis chirurgien d'antenne, a créé l'antenne souterraine de Diên Biên Phu. Le Docteur Hantz, médecin de bataillon puis chirurgien d'antenne parachutiste, est largué en renfort. Le Docteur Aulong, chirurgien d'hôpital, reçoit les blessés évacués sur Hanoi.

Outre le grand intérêt des souvenirs personnels de ces trois chirurgiens, la réunion de leurs témoignages présente l'avantage d'illustrer le fonctionnement du service de santé en opérations.

A noter page 158 l'aventure du Sergent Bernard, pilote d'hélicoptère abattu sur « Isabelle ». C'est du Président honoraire de la section du Val de Marne de l'ANAI qu'il s'agit.

Michel GIARD – Les Corsaires de la Baie d'Along – Éditions Cheminements, 49260 Le Coudray Macouard, 2004.

Homme de la mer, l'auteur raconte la vie des marins français qui naviguent en 1945 au large du Territoire Nung, luttant victorieusement contre les Japonais, les Viêt Minh et les pirates.

Pour situer cette aventure étonnante l'ouvrage relate l'histoire de l'Indochine française de 1940 à 1946. Deux sujets d'admiration : l'équanimité avec laquelle il traite de la grande politique, la précision de ses renseignements sur les petites opérations et le nom des acteurs.

Quelques fautes d'orthographe : Van Vollenhoven, Martin des Pallières, Thu Dau Mot, Loc Ninh.

Philippe GRANDJEAN – L'Indochine face au Japon 1940-1945, Decoux-de Gaulle, un malentendu fatal – Éditions de l'Harmattan, 2004.

Dire que ce livre est un manuel d'histoire doit être pris pour un compliment. Il était difficile de réunir en un si petit volume, dans un style limpide, sous une présentation aussi claire, le jugement personnel de l'auteur après toute une vie (ou presque) consacrée à l'Indochine et les conclusions de tous les ouvrages majeurs sur le sujet.

Le thème est connu. L'incompréhension du Général de Gaulle et de son entourage a créé l'irréparable. A vouloir considérer l'Indochine comme une autre France occupée qui devait se libérer par des moyens intérieurs et extérieurs inexistantes, à proclamer sa confiance dans un soutien américain, à prévoir une épuration, on a provoqué les Japonais à une action de force qui a fait disparaître la présence et le prestige de la France. Ah, si la souveraineté française avait duré cinq mois et cinq jours de plus ! (chapitre 15).

Hélie de SAINT MARC – Toute une vie – Éditions Les Arènes, 2004.

L'immense respect que nous portons tous au Commandant de Saint Marc ne nous conduit pas à analyser en détail l'histoire de sa vie, ici racontée. Chaque partie du livre est ouverte par une notice historique de Laurent Beccaria ; suivent alors les commentaires et les réflexions de l'auteur sur les événements et sur ses propres sentiments. Nulle attaque, nulle égratignure (et pourtant il en aurait le droit) ; c'est le monologue d'un héros grec, fier et modeste, devant Dieu et la fatalité.

« Il y a tant de choses qui ne valent pas la peine d'être dites. Il y a tant de gens qui ne valent pas la peine qu'on les leur dise » (page 147).

Marijo CHICHÉ-LEBRUN – Femmes en guerre – Éditions Cheminements, 49260 Le Coudray Macouard, 2004.

Sous forme de roman, c'est un hommage légitime aux premières femmes engagées dans l'armée française. L'action commence en 1943 dans Paris occupé et se termine au Laos avec la mort de l'héroïne tuée par le Viêt Minh.

Jean-Pierre BERNIER – Indochine 1954, Les derniers combats – Éditions Page après page, 2004.

C'est la réédition de « GM 100 » paru aux Presses de la Cité en 1978, épuisé depuis longtemps.

Il est utile de rappeler que la guerre a continué après Diên Biên Phu. La retraite d'An Khe illustre à nouveau les erreurs du commandement et le courage des unités.

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur André BRICOUT, 5 rue Joseph Bara, 78800 Houilles, recherche toute personne ayant connu le Caporal Pierre SERRE du II/43e RIC, mort pour la France le 29 septembre 1946 à Xom Cui, province de Rach Gia.

Monsieur Jean-Claude VELUT, Sur Côte, 01320 Villette sur Ain, recherche toute personne ayant connu son oncle, le Canonnier René VELUT du 4e RAC, mort pour la France le 4 février 1947 dans la région de Go Cong.

Monsieur Gaston JACQUEMIN, 24 rue Wilson, 57130 Ars sur Moselle, recherche toute personne ayant connu le Parachutiste Marcel BATTEUX du 1er RCP, mort pour la France en mai 1954 à Diên Biên Phu.

Le Capitaine Bruno CAVALLI, 4 rue des Jacinthes, 34000 Montpellier, recherche toute personne ayant connu M. Guy BERTRAND, né le 19 novembre 1931, affecté en septembre 1950 à la Base Aérienne 1/124 de Seno.

Monsieur William H. CHICKERING, 7 route vieille d'Espagne, 66760 La Tour de Carol, recherche des anciens

du poste de Gia Vuc, province de Quang Ngai (où il a servi lui-même en 1966-1967).

Le Capitaine Luc de COLIGNY, 125 avenue de Lodève, bâtiment I, 4, 34070 Montpellier, recherche tout renseignement, témoignage ou document sur des anciens scouts morts pour la France en Indochine, ainsi que sur un livre édité là-bas par la Province Scout, intitulé « Scouts morts en Indochine ».

Monsieur Alban PIC, 1 avenue Porte de France, 06500 Menton, recherche toute personne (notamment Madame ANDOUARD et sa fille Frédérique) ayant subi les bombardements américains sur Haiphong en 1942-1943. Lui-même habitait 4 rue de l'Agent Blampay.

Monsieur Jean-Claude LEGENDRE, 312 Le Val, 14200 Hérouville, recherche documents et photos sur la canonnière Francis Garnier, construite en 1927 aux chantiers navals de Blainville-sur-Orne, qui a navigué sur le Yang Tsé Kiang de 1931 à 1941 puis sur le Mékong, où elle coula le 9 mars 1945 face à Kratié.

Livres en vente au siège

- de Pierre Quatrepoint
- **L'AVEUGLEMENT. DE GAULLE FACE À L'INDOCHINE** - Prix 18 € (*)
- de Michel Bodin
- **LA FRANCE ET SES SOLDATS, Indochine 1945-1954** - Prix 29 €
- **SOLDATS D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES COMBATTANTS FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'INDOCHINE 1945-1954** - Prix 29 € (*)
- **LES AFRICAINS DANS LA GUERRE D'INDOCHINE 1947-1954** - Prix 29 € (*)
- du Général Pierre Guillet
- **POUR L'HONNEUR - LE GENERAL CHANSON EN INDOCHINE 1946-1951** - Prix 25 € (*)
- de Hubert Tourret
- **RIVIERE ET RIZIERE** - Prix 25 € (*)
- de Jacques Vernet et Pierre Ferrari
- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954** - Prix 28 € (*)
- du Centre d'Études de Défense Nationale de Montpellier
- **PAIX ET GUERRE EN INDOCHINE - 1935-1955** - Prix 24 € (*)
- de Jean-Pierre Bernier
- **LE COMMANDO DES TIGRES** - Prix 10 € (*)
- **IL Y A CINQUANTE ANS DIEN BIEN PHU** - Prix 35 € (*)
- du Général Henri de Brancion
- **DIEN BIEN PHU-ARTILLEURS DANS LA FOURNAISE** - Prix 23 € (*)
- **RETOUR EN INDOCHINE DU SUD-ARTILLEURS DES RIZIERES** - Prix 23 € (*)
- de Maurice Rives et Eric Deroo
- **LES LINH TÁP, HISTOIRE DES MILITAIRES INDOCHINOIS AU SERVICE DE LA FRANCE (1859-1960)** - Prix 36 € (*)
- de Paul Grauwin
- **J'ETAIS MEDECIN A DIEN-BIEN-PHU** - Prix 24 € (*)
- de Laurent Dao Trong Tu
- **JE RENTRERAI ET JE ME BAIGNERAI DANS MON ÉTANG** - Prix 25 € (*)
- de Albert Stihlé
- **LE PRÊTRE ET LE COMMISSAIRE POLITIQUE** - Prix 23 € (*)
- de Geneviève de Galard
- **UNE FEMME A DIEN BIEN PHU** - Prix 25 € (*)
- du Général Luc Lacroze
- **DIX-SEPT ANS AU SERVICE DES REFUGIES D'INDOCHINE** - Prix 10 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
- de Monseigneur Paul Seitz, des Missions Étrangères
- **DES HOMMES DEBOUT - Le drame des Montagnards du Sud-Vietnam** - Prix 22 € (*)

- du Général Guy Simon
- **LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT** - Prix 10 € (*)
 - **LE PETIT LIVRE ROUGE DE L'ANAI** - Prix 5 € (*)
 - de Laurent Beccaria
- **HELIE DE SAINT-MARC** - Prix 23 € (*)
 - de P.A. Léger
- **AUX CARREFOURS DE LA GUERRE** - Prix 29 € (*)
 - de Pierre-Henri Chanjou
- **LE FEU SACRÉ - Des hauts plateaux Moïs aux savanes du Tchad** - Prix 10 € (*) (au profit des œuvres sociales de l'ANAI)
 - du Major Battistini
- **AVENTURES EN ANNAM 1951-1953** - Prix 28 € (*)
 - du Commandant René Chauvin
- **CARNETS DU TONKIN-DINASSAUT 4** - Prix 23 € (*)
 - de Guy Lebrun
- **LE LIEUTENANT AUX PIEDS NUS** - Prix 23 € (*)
 - de Henry-Jean Loustau
- **LES DEUX BATAILLONS** - Prix 23 € (*) (Cochinchine - Tonkin 1945-1952)
 - de Jacques Favreau et Nicolas Dufour
- **NASAN - La victoire oubliée - 1952-1953** - Prix 26 € (*)
 - de André Galabru
- **UN SOLDAT AU GRAND CŒUR LE CAPITAINE TOURET** - Prix 21 € (*)
 - de Emile Lebargy et André Galabru
- **INDOCHINE DE MA JEUNESSE** - Prix 21 € (*)
 - de Amédée Thévenet
- **LA GUERRE D'INDOCHINE RACONTÉE PAR CEUX QUI L'ONT VECUE** - Prix 30 € (*)
 - de Minh Kim
- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE - NOUVELLE ÉDITION** - Prix 27 € (*)
 - de Ione Rhodes et Marie-Claude Gelbon
- **LE CHANT DU RIZ PILÉ - Cent recettes vietnamiennes** - Prix 22 € (*)
 - de Claire Fourier
- **ROUTE COLONIALE 4 EN INDOCHINE** - Prix 22 € (*)
 - de André Mengelle
- **DIEN BIEN PHU. DES CHARS ET DES HOMMES** - Prix 25 € (*)
 - de Charles-Henry de Pirey
- **VANDENBERGUE. LE COMMANDO DES TIGRES NORS** - Prix 23 € (*)
 - du Médecin-Général Fernand Merle
- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE** - Prix 15 € (*)
 - de Michel Tourjac
- **LANUIT DU TÊT** - Prix 26 € (*)
- (*) Port compris

VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'ALLIER

Président :

M. Jean-Claude ROUVIÈRE
Résidence Nomazy F4/303
03000 MOULINS

À la suite de notre assemblée générale du 4 mai notre bureau se compose comme suit : Président : Jean Claude Rouvière ; Président d'honneur : Amiral François de Larminat, Vice-Président : Jean-Claude Raby ; Secrétaire : André Philippon ; Trésorier : Jean Rattina ; Trésorier adjoint : André Getenet ; Porte drapeau : Louis Danèse.

Le 29 juin la Section a inauguré une stèle à Noyant d'Allier, ancien village de corons qui servit de centre d'accueil pour les Eurasiens rapatriés d'Indochine en 1955-1956 et dans lequel subsiste une forte tradition vietnamienne. Le Préfet, le Maire, le Délégué Militaire Départemental, le Directeur Départemental de l'ONAC, de nombreux anciens combattants avec leurs drapeaux participaient à la cérémonie.

Le 2 septembre, nous avons eu la mauvaise surprise de constater que Rhin et Danube et la Mairie de Vichy n'ont pas reconduit – sans en aviser personne – la traditionnelle cérémonie commémorative de la reddition du Japon marquant la fin de la seconde guerre mondiale. Nous nous sommes retrouvés entre fidèles de l'ANAI – les Colonels Lavergne, Moulin, Bourgougnon et le Président Rouvière – quelque peu esseulés. Finalement, bien fiers de respecter encore certaines valeurs, nous avons déposé une gerbe de fleurs au nom de l'ANAI.

COMITÉ D'ARMENTIÈRES

Président :

M. Michel MILLECAMPS
226, rue Léon-Bauchamp
59930 LA CHAPELLE-
D'ARMENTIÈRES

Le 31 octobre à Frelinghien une plaque a été dévoilée en l'honneur des Combattants d'Indochine. Le Président et une délégation de la Section du Nord assistaient à la cérémonie.

Le 12 décembre à Armentières nous avons célébré le cinquième anniversaire du rond-point des combattants d'Indochine : appel des dix morts pour la France

devant le monument, dépôt de gerbes en présence de nombreux participants, réception en mairie.

SECTION DE L'AUBE

Président :

Commandant Guy LETROUIT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

23 octobre, l'assemblée générale de la Section s'est tenue à l'hôtel du Petit Louvre à Troyes, sous la présidence du Général Guy Simon et en présence de Mlle Sophie Ravaille Directrice de l'ONAC, de M. Sebeyran représentant M. François Baroin Député-Maire de Troyes, du Colonel Coët Président des anciens Légionnaires de l'Aube et de l'Yonne, du Médecin-Colonel Masson, des Colonels Collignon, Ricoux et Dupuis, du Commandant Latrompette Président de la Section de l'Yonne, de nombreux anciens et amis de l'Indochine et des membres de la Section de l'Aube.

Le Président invita l'assemblée à se recueillir en mémoire de nos amis disparus au cours de l'année : Nhin Phac Gieng ancien du 5^e BPVN, grand blessé de guerre ; Philippe Vong ancien du 1^{er} RCP, prisonnier du Viêt Minh à Diên Biên Phu et Mme Nguyen Thi Hoa veuve de l'Adjudant-Chef de Gendarmerie Nguyen Huy. Après les travaux habituels, rapports d'activités, effectifs, trésorerie, la naturalisation des épouses âgées de nos anciens combattants réfugiés fut évoquée. Le Général rappela le passé de ces sept réfugiés et les événements qui provoquèrent leur arrivée en Métropole à la demande de la France. Suite à son intervention auprès du Président de la République un calendrier d'examen et de renouvellement des dossiers a été établi. Le problème de Mme Nhin A Zenh et de ses trois enfants fut étudié. Ces personnes devront apprendre le Français pour pouvoir demander la naturalisation.

Comme elles sont dans le plus grand dénuement à la suite de la disparition subite du chef de famille, la Directrice de l'ONAC a proposé l'aide de ses services. L'ANAI souhaite la bienvenue à une association amie qui a vu le jour à Troyes : « l'Aube se lève sur Khanh Hoa » ; présidée par le Colonel G. Roy elle se propose de venir en aide à une structure d'accueil de personnes âgées handicapées à Nha Trang, province de Khanh Hoa. Une projection de diapositives commentées montrait les monuments et le déroulement des cérémonies annuelles au jardin et au temple du Souvenir, aussi que la journée « Mémoire » du 7 mai 2004. M. Louis Cheval rappela les relations de camaraderie qui régnaient parmi les combattants Indochinois et Métropolitains du 5^e BPVN. Au monument des combattants d'Indochine morts pour la France, la disparition du Lieutenant Henri

LE MÉMORIAL DE DRÔME-ARDÈCHE

Samedi 11 septembre la Section de Drôme-Ardèche a inauguré solennellement le mémorial qu'elle a érigé à Valence.

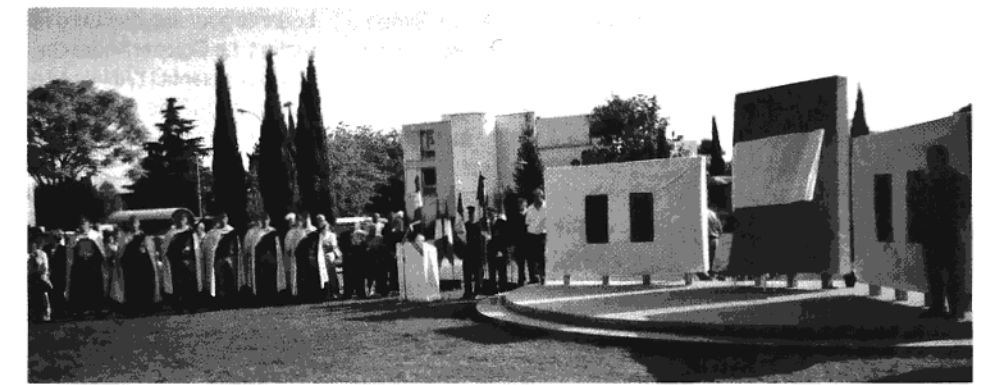
Trois panneaux en marbre poli disposés en arc de cercle présentent, autour d'une carte de l'Indochine, la liste des 217 Drômois et Ardéchois morts pour la France en Indochine de 1940 à 1956.

Ainsi trouvent leur couronnement deux années d'études et de démarches. Dresser sans erreur la liste des morts est une tâche délicate ; les Américains à Arlington, les Bretons à Rennes n'y sont pas parvenus. Réunir les fonds nécessaires à la construction n'était pas une affaire simple. Le Souvenir Français, les deux Conseils Généraux, cinquante-six Conseils Municipaux, deux sociétés, une soixantaine d'associations, une centaine de donateurs privés ont envoyé leur contribution. Le Président Jean-Claude Laurent

peut être fier de son initiative et de sa réalisation.

Sept cents personnes, soixante-quinze drapeaux d'associations patriotiques, un détachement de spahis en armes entouraient les personnalités : MM. Éric Besson et Patrick Labaune, Députés de la Drôme, Jean Besson et Bernard Piras, Sénateurs de la Drôme, Didier Guillaume, Président du conseil général de la Drôme, Denis Lacombe, Vice-Président du conseil général de l'Ardèche, Mme Léna Balsan, Maire de Valence, le Sous-Préfet Rémi Paolini, directeur de cabinet du Préfet de la Drôme, de nombreux Conseillers Généraux et Municipaux, Officiers généraux et supérieurs, Hauts Fonctionnaires, Présidents d'associations. Des Hmongs en costume traditionnel étaient venus de Sisteron.

Une urne contenant de la terre d'Indochine et dix-neuf gerbes furent déposées, sept allocutions prononcées.



de Hauteclouque et de son camarade le Lieutenant Daï fut évoquée. Un hommage particulier fut rendu aux milliers de prisonniers qui disparurent après d'atroces souffrances dans les geôles du Viêt Minh (30 000).

Deux gerbes furent déposées à la mémoire des femmes et des hommes (100 800) qui donnèrent leur vie pour l'honneur de la France, pour la défense de l'Indochine et pour la Liberté. L'hymne national fut chanté par les membres de l'ANAI et leurs amis.

Un repas exotique terminait la journée dans l'amitié.

3 novembre, une délégation de la Section s'est rendue au cimetière de Nogent sur Marne, où un hommage fut rendu au monument des victimes des massacres de Saïgon les 23, 24 et 25 septembre 1945, à celui des combattants indochinois tombés sur le sol de France pendant la grande guerre, ainsi qu'à la stèle des combattants de l'Armée Nationale Vietnamienne tombés pour la défense de leur Patrie.

Le pèlerinage au jardin tropical, devant les monuments dédiés aux Cambodgiens, aux Laotiens et aux Vietnamiens tombés au champ d'honneur dans l'armée française, clôturait cette importante journée du souvenir.

SECTION DU BÉARN

Président : M. Paul BURGAU

5, rue Guynemer

64230 LESCAR

Nos peines : le 22 septembre nous avons accompagné M. Raymond Aubinel à sa dernière demeure.

Nos joies : MM. Jean Gourvenec et Jacques Saubion ont été promus officiers de la Légion d'Honneur.

Au cours de ce dernier trimestre nous avons assisté aux conférences organisées par l'ONAC : vendredi 8 octobre : « Le 9 mars 1945 » par le Colonel Louis Cedelle ; jeudi 21 octobre : « La guerre d'Indochine perçue par un quotidien local, la Quatrième République des Pyrénées » par M. Jean Chiama Professeur d'histoire ; jeudi 28 octobre : « Diên Biên Phu » par le Général René de Biré ; vendredi 29 octobre : « Opération Atlante » par le Colonel Michel Grintchenko ; mercredi 17 novembre : « Vandenberghé » par M. Marcel Dumas.

Le dimanche 17 octobre nous nous sommes retrouvés 90 autour d'une bonne table. A la fin du repas et durant l'après midi, le groupe folklorique Béarnais « Escota si plau » (Écoute s'il pleut) nous a divertis par ses chants, ses contes, et sa musique. Certains d'entre nous ont même esquissé un pas de danse.

Le lundi 25 octobre nous avons organisé une conférence sur les compagnies Sahariennes et la vie d'un peloton méhariste au Tassili des Ajjers. Le Général René Baud ancien officier méhariste nous a fait partager la vie de ces unités dont l'objectif était la pacification du Sahara et les relations avec les populations nomades.

Le jeudi 11 une délégation de notre section avec le drapeau était à Lescar pour la commémoration de l'armistice. Nous avons été invités à cette cérémonie par le Docteur Claverie, Maire de la ville, car le monument aux morts avait été restauré pour faire apparaître les noms de deux enfants de Lescar morts en Indochine. Ceci faisait suite à une demande de notre section à la Municipalité de Lescar.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Président :

Colonel André GROUSSEAU

27, cours Gambetta

13100 AIX-EN-PROVENCE

31 août : Nécropole de Fréjus. En cette très belle journée d'été les anciens d'Indochine ont été dignes de leur engagement généreux dans ce devoir de mémoire envers leurs compagnons morts pour la France sur cette terre lointaine.

Nous ne reviendrons pas sur le déroulement de cette cérémonie, bien transcrite sur le Bulletin du 3^e trimestre 2004, mais nous tenons à partager avec tous les participants la reconnaissance exprimée par le Général Simon : « Votre présence en force a maintenu l'honneur ».

Le succès de cette cérémonie est également à mettre au crédit de tous ceux qui nous ont aidés dans l'organisation du déplacement (3 cars en partance de Marseille, Marignane et Aix en Provence). Aussi, nous remercions M. Michel Fabre, Directeur départemental de l'ONAC, pour l'aide financière qu'il nous a accordée. Merci également au Conseil Régional et

tout particulièrement au Conseiller Jean Chorro, pour la subvention qu'il nous a fait voter. 11 septembre : Salon de Provence. Forum des Associations – le stand de l'ANAI attire de nombreuses personnes intéressées par l'histoire de l'Indochine. Nadia Boucharenc a répondu avec beaucoup de bienveillance et de savoir faire à toutes les questions posées, aussi bien sur l'Indochine d'hier que sur notre action actuelle.

18 septembre : Aix en Provence. 10h30 – à l'invitation du Colonel Jacques Raymond, commandant le lycée militaire et de M. Jean-Pierre Hardy, proviseur, nous avons assisté à la cérémonie de rentrée scolaire.

La cérémonie était présidée par le Général Robert Charvoz, Gouverneur Militaire de Marseille, qui a remis les insignes d'officier de la Légion d'Honneur à M. Antoine Roda. André Gauthier et Henri Garric représentaient l'ANAI. 23 septembre : Salon de Provence. La Présidente du Comité, Nadia Boucharenc, et Mme Janine D'Hoker ont été les invitées du Général Martin, commandant l'École de l'Air et du Colonel Leroux, commandant la BA 701 pour une soirée d'évocation théâtrale sur l'Indochine de 1950 à 1954 (récits de guerre, récits de vie).

16 octobre : Aix en Provence. 11h : Cimetière Saint Pierre. Journée du Souvenir au Mémorial National des Français d'Algérie et Rapatriés d'Outre-mer. Lever des Couleurs - Dépôt de gerbes - Sonnerie aux Morts - Minute de recueillement - Allocution de René Andres, Président du Mémorial, et de M. Jean Chorro, Premier Adjoint Délégué aux Rapatriés. Importante délégation de l'ANAI avec le Drapeau.

20 octobre : Marseille. 15h : Le Général Robert Charvoz, Gouverneur Militaire de Marseille, reçoit les associations d'Anciens Combattants pour une réunion d'information. Le Colonel André Grousseau représentait l'ANAI et il était accompagné de Henri Garric, représentant le Comité d'Entente (CEPA).

27 octobre : Aix en Provence. 10h30 : Cercle Saint Exupéry. Conseil d'administration du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Patriotiques du Pays d'Aix. Le Colonel André Grousseau et André Gautier représentaient l'ANAI.

27 octobre : Aix en Provence. 14h30 : Église Saint Jean de Malte, le Bureau de la Section est derrière Mireille et sa famille, pour accompagner notre ami Jean vers sa dernière demeure. Jean Dubois vient de s'éteindre à l'âge de 74 ans et nous avons perdu là un excellent compagnon.

29 octobre : 16h : Hôtel de Ville, Salle des Adjoints. M. Pierre Joseph Baumel a réuni les Présidents d'associations d'anciens combattants et patriotiques, pour faire le bilan des cérémonies réalisées et préparer les cérémonies qui clôtureront l'année 2004. Cette séance a servi également de débat préparatoire à l'élaboration du calendrier 2005 des cérémonies officielles et des manifestations associatives. Présents : le Colonel André Grousseau, André Gautier et Henri Garric.

2 novembre : Aix en Provence : 10h30. Comme chaque année, accompagné des personnalités civiles et militaires, nous nous sommes recueillis devant le monument du Souvenir Indochinois érigé au cimetière St Pierre. Le Colonel André Grousseau, après avoir prononcé une brève allocution, a invité tous les participants au cérémonial du bâtonnet d'encens.

SECTION DES CÔTES-D'ARMOR

Président :

M. Jean LE CAM

88, rue de la République

22680 ÉTABLES-SUR-MER

Notre assemblée annuelle a eu lieu le 17 octobre à Plérin, localité déjà citée en exemple pour son esprit très patriotique et son sens aigu de l'organisation des cérémonies.

A noter aussi l'excellent accueil de l'Hôtel Restaurant « Le Chêne Vert » qui nous a permis de réunir une cinquantaine de participants. Adhérents et amis ont assisté au débat présidé par M. Bernard Thévenon, Directeur de l'ONAC représentant M. le Préfet.

Notre trésorier Jean Morineau exposa pour la 14^e année consécutive un bilan financier toujours aussi équilibré. Une minute fut observée à l'intention des morts de toutes les guerres, de ceux de l'Indochine et de nos adhérents décédés au cours de l'année écoulée.

Notre ami et adhérent, le Colonel Foinant, nous permit un entretien

téléphonique avec le Général Bigeard, ancien de Saint Briec au 2^e BCP, à la grande satisfaction de l'Assemblée et de notre secrétaire qui avait eu, voici un an, l'honneur et le privilège d'être reçue à son domicile à Toul.

Après le rassemblement, un défilé organisé par le Comité d'Entente local réunissant dix-sept drapeaux nous dirigea vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbe et une allocution très remarquée du Maire M. Yves Le Faucheur, à l'intention des anciens d'Indochine et de l'aide qu'ils continuent à apporter au Viêt Nam : « Parrainages des écoles, bibliothèques, hôpitaux, cette tâche vous honore et illustre votre fidélité à ce pays si attachant ». Le Président Jean Le Cam, au cours de son allocution, exhorta à l'entente et au rassemblement, sans pour autant oublier le passé.

Vive félicitations à Pierre Reux, notre porte drapeau qui se vit remettre par le Président Jean Le Cam la médaille commémorative 39/45 avec barrette Libération. Il est titulaire de nombreuses décorations résultant de la campagne d'Allemagne et de son séjour en Indochine.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité fut l'occasion de remettre à M. le Maire la médaille d'honneur de l'ANAI, et de féliciter M. Joseph Got, Conseiller Municipal et président du Comité d'Entente, pour sa parfaite organisation de cette cérémonie. Un excellent repas, un personnel de qualité, une chaude ambiance de camaraderie orchestrée par Michel Morvan, Vice-Président, avec l'aide de notre secrétaire Mme Marie-Joëlle Le Cam, permit après une tombola très réussie de conclure une journée amicale et bien sympathique.

SECTION DES DEUX-SÈVRES

Président :

Colonel Daniel BAUDIN

10, rue Louis-Pergaud

79000 NIORT

L'anniversaire de la capitulation du Japon, le 2 septembre, a été fêté par un repas amical à Niort. Nous nous sommes retrouvés le 12 décembre pour le déjeuner et la tombola de fin d'année. Le 1^{er} novembre la Section a honoré les morts d'Indochine, comme chaque année, devant le monument qu'elle a érigé au cimetière des Sablières à Niort.

Ont quitté leur famille et leurs amis : M. Léon Nicoulaud décédé à 99 ans le 26 juin à Lezay, le Colonel René Guidault décédé à 91 ans le 19 septembre à Niort, et M. Jean Habran.

SECTION DU FINISTÈRE

Président :

M. Jean-Marie BARVEC

240, route de Kereunet Izella

29470 PLOUGASTEL-

DAOULAS

L'assemblée générale constitutive le 8 janvier est présidée par le Capitaine Jacques Boisson Président de la Section du Trégor et du Comité du Finistère (sont présents 25, pouvoirs 17, total 42). Il demande à l'assemblée de se lever et d'entonner la Marseillaise. Puis il annonce que le Comité du Finistère deviendra Section à part entière de l'ANAI le 1^{er} novembre 2004. A cette date le nécessaire aura été fait auprès de la préfecture ainsi que pour l'ouverture d'un compte bancaire.

M. Jean Barvec Président du Comité du Finistère nous informe que le drapeau va être commandé ce mois-ci et qu'une souscription est ouverte pour son financement.

Un projet de monument à la mémoire des Finistériens morts pour la France en Indochine est également à l'ordre du jour.

A l'issue de l'assemblée il a été procédé à l'élection du Bureau ; ont été élus à l'unanimité : Président : Jean-Marie Barvec; Vice-Président : Jean-Louis Tanneau ; Trésorier : Jean Gourvellec ; Membres : Jean Keromnes, Georges Bizien.

SECTION DES FLANDRES

Président :

M. Louis CARON

16, avenue Président-Hoover

59800 LILLE

Le 17 octobre un repas de cohésion réunissait 71 membres de notre section à Marq en Baroeul dans une salle mise gracieusement à notre disposition par la municipalité.

Le 24 octobre nous apprenions la mort de notre dévoué secrétaire Jacques Vanacker ancien prisonnier en Indochine. Un grand nombre de ses amis sont venus l'accompagner pour la cérémonie d'adieu le 28 octobre en l'église Sainte Anne de Loos en présence des représentants des associa-

tions patriotiques et de leurs drapeaux. Les membres de la section s'associent à la peine éprouvée par son épouse Germaine, notre dévouée trésorière.

Le 31 octobre une délégation de notre section se rendait à Frelinghien, pour l'inauguration d'une plaque commémorative dédiée aux anciens combattants d'Indochine. Après une cérémonie religieuse eut lieu un défilé ouvert par une section de véhicules militaires US de collection avec équipages en tenue d'époque. Suivaient 39 drapeaux d'associations patriotiques, l'harmonie municipale et les autorités civiles dont M. Hae-sebroeck conseiller général de la circonscription. Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, des allocutions furent prononcées par le Président de l'UNC locale, M. Van Coppens, ainsi que par le Maire de Frelinghien, M. Pacaux. Vint alors l'inauguration de deux plaques commémoratives, posées sur le monument aux morts en l'honneur des anciens combattants d'AFN et d'Indochine. Cette dernière fut dévoilée par notre Président et par M. Jean Dheilin.

Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur offert par la Municipalité. A noter une participation massive de la population de cette petite commune de 2 600 âmes, et la présence de représentants de nos voisins belges.

Du 10 au 17 novembre s'est tenue à Lille une exposition organisée par l'UNC locale intitulée « Les soldats français en Indochine 1945-1954 ».

Son inauguration eut lieu en présence de M. Jean Aribaud Préfet du Nord, du Général Beaulieu Gouverneur Militaire de Lille, et de nombreuses autorités militaires et civiles. Cette magnifique exposition a rappelé, au moyen de cartes, témoignages, textes et photos, ainsi que de matériels de l'époque, le souvenir des combats livrés dans l'indifférence quasi générale à 12 000 kms de la France. Présentée de façon fort pédagogique, échelonnée dans le temps batailles après batailles, cette exposition a retenu l'attention d'un nombreux public, en particulier de jeunes visiteurs (élèves des écoles et collèges accompagnés de leurs professeurs, militaires de la garnison avec leur encadrement). Un grand merci à l'UNC du Nord et à M. Jean-Claude Renard son Président.

Notre assemblée générale aura lieu à la Citadelle le dimanche 13 mars 2005.

SECTION DE LA FRANCHE-COMTE

Président :

Général Michel TONNAIRE

6, impasse de Verdun

39000 LONS-le-SAUNIER

Nous avons appris avec tristesse la mort du Général Michel Bataille, grand officier de la Légion d'Honneur, le 9 novembre à Montbéliard. Nous nous réjouissons de la promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur de M. François Fydrich, de Dijon (Indochine 1945-1954).

SECTION DU GERS

Président :

Docteur Bernard DAMBIELLE

13, rue Cuvier

32000 AUCH

J'avais envisagé de participer à la grande manifestation « France-Viêt Nam » organisée par l'ONAC de Tarbes, les Hautes Pyrénées n'ayant pas de section de l'ANAI. Ce projet n'a pu se réaliser en l'absence de soutien du Conseil Général ou de l'ONAC du Gers, mais nous avons effectué un pèlerinage le mardi 12 octobre. A Vic en Bigorre nous avons visité la salle multimédia après les conférences et l'exposition réalisée avec le Souvenir Français. Puis à Tarbes au quartier Soult, nous avons assisté à la cérémonie, suivie d'un repas.

L'Adjudant-Chef Emile Dison, officier de la Légion d'Honneur, s'est éteint le 5 décembre dans son village de l'Isle de Noé. En Indochine de 1937 à 1949, il avait combattu les Siamois dans la région de Sisophon au Cambodge, puis les Japonais au poste de Talung à la frontière chinoise. Replié à Kun Ming avec la colonne Ales-sandri, il rejoignit les Indes pour débarquer à Saïgon avec le commando Ponchardier. C'était un héros et c'était notre ami. Nous l'avons accompagné à l'église et au cimetière le 7 décembre.

SECTION DE LA GIRONDE

Président :

M. Jacques PUJOL

95, rue Jules-Steeg

33500 LIBOURNE

Le Général Jacques Marcot, l'un des premiers membres de la Section, est mort à Arcachon le 16 décembre.

SECTION DU HAINAUT

Président :

M. Marcel OOGHE

32, rue René-Franck
59494 PETITE FORËT

Les 25 et 26 septembre, la Section était présente au Forum des associations de Marly. Le thème retenu était le Mémorial de Fréjus. Des panneaux illustrés par des photos prises par M. Vandroth ont attiré l'attention de nombreux visiteurs qui découvraient avec un intérêt croissant tout l'ensemble architectural entièrement dédié aux morts de la guerre d'Indochine, civils et militaires confondus. Une documentation mise à leur disposition favorisait ainsi leur approche de ce lieu du souvenir. Nous avons accueilli deux nouveaux adhérents : MM. Alfred Damien et Georges Fourvard. Par contre, nous déplorons les disparitions de MM. Victor Philippot le 31 juillet et Michel Delattre le 16 août ; selon le vœu de ce défunt, sa famille a fait parvenir, par l'intermédiaire de la Section, à Mme Lucas-Potier, un chèque pour l'aide à l'enfance.

Une importante délégation d'anciens combattants et 13 drapeaux nous ont accompagnés le 11 octobre aux funérailles de notre ami Marcel Rodrigue. Responsable du secteur de Saint Amand, il fut le Porte-Drapeau de notre Section durant de nombreuses années. Seule la maladie l'a contraint à abandonner cette fonction dont il était extrêmement fier.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE

Président :

Colonel Maxime SCOT

46, rue des Crouzettes
31120 PORTET-SUR-GARONNE

La Section accueille avec plaisir seize nouveaux adhérents : M. Afsaruddin Bépari, M. André Braouet, M. Jacques Capis, M. Jean-Marc Em, Mme Annick Février, M. Jean-Luc Hardy, M. Juber Hussain, Mme Renée Jaeger, Mme Marie-France Javernaud, Général Jean Maffre, M. Faruque Mian, Colonel Élie Michel, M. Jean Nayral de Puybusque, M. Phan Van Hiep, M. Jean Pottin-Manent, M. François Prossant.

Voici la nouvelle composition du Bureau : Président : Colonel Maxime Scot; Président honoraire : M.

André Schmitt, Vice-Président : M. Pierre Briand ; Secrétaire : Mme Colette Casadebaigt ; Secrétaire adjoint et Visiteuse des malades : Melle Simone Carpentier ; Trésorier : M. Bogdan Szymansky ; Porte drapeau : M. Koulibaly Mosy ; Porte drapeau adjoint : M. Henri Raymond ; Membres : Mme Jeanne Deblois, MM. Gabriel Degironde, Gérard Vanacker et Jean-Claude Herviou.

Dates à retenir en 2005 : Dimanche 30 janvier : assemblée générale à Saint Marcel-Paulel sur invitation de M. Claude Roudière, membre de la section, Maire et Conseiller général. Mardi 8 juin : Journée nationale pour les morts en Indochine. Cérémonie au cimetière de Salonique devant le monument indochinois.

SECTION DE LA HAUTE-MARNE

Présidente :

Mme Claire VOILLARD

Route de Maulain-Lecourt
52140 LE VAL-DE-MEUSE

La Section a été endeuillée par les décès :

- le 7 mai de Marcel Barraud, parachutiste grand blessé en Indochine,

- le 31 juillet du Chef de Bataillon Henri Thomas et le 3 août de son épouse. Le Commandant Thomas avait succédé au Commandant Bigeard à la tête du 6^e BPC en pleine bataille de Diên Biên Phu.

Nous avons accompagné les obsèques du Commandant et de Mme Thomas le 3 et 4 août à Villiers sur Suize, dans le plus grand silence selon leur vœu. Nous avons perdu un grand homme, qui nous encourageait dans nos actions de fidélité. Villiers sur Suize a perdu des amis qui s'étaient consacrés à son épauvement.

SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

Président :

Commandant Jean HAMON

37, rue de la Haute-Ville
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

C'est le jeudi 21 octobre que la Section s'est retrouvée au « Palais de Chine » pour le repas traditionnel de la rentrée. A l'issue du repas, le Colonel Thiébault était invité à nous faire revivre une page d'histoire de France en évo-

quant les souvenirs de guerre de sa famille de 1870 à nos jours. La famille Thiébault a participé à tous les conflits depuis la région de Belfort d'où elle est originaire jusqu'à Diên Biên Phu où se posa le Capitaine Thiébault avec son Morane.

Le 9 novembre, le Président s'est rendu à la cérémonie organisée par la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur pour l'inauguration d'une plaque dédiée à la mémoire de Mme Geneviève de Gaulle-Anthonioz sur la maison de cette grande dame, en présence des membres de sa famille. Le 11 novembre, la cérémonie a revêtu tout son faste. Le Président s'est rendu au cocktail offert par le Général commandant la Région.

Le Président du Frangipanier est en voyage au Laos pour un mois et demi.

La Section se retrouvera au Cercle de la Monnaie le jeudi 20 janvier pour la galette des rois.

SECTION DES LANDES

Président : Commandant

Jean-Yves DROUET

18, rue du Béarn
40280 SAINT-PIERRE-DU-MONT

Le Président fondateur de la Section, le Général Jean Girodet est décédé à Hyères, après une longue maladie, le 24 août dernier. Ses amis landais garderont le souvenir d'un homme aimable, d'une grande intelligence, d'une grande culture, qui a beaucoup œuvré au service de l'ANAI.

La sortie culturelle d'automne a permis à une vingtaine d'adhérents, amateurs d'histoire et de vieilles pierres, de visiter une de nos plus belles bastides : « Labastide d'Armagnac ». Sur les pas d'Henri IV nous avons parcouru les venelles et les ruelles de cette cité médiévale pour découvrir ses maisons à colombages et sa curieuse église. Puis la Chapelle de Géou, devenue sanctuaire national Notre Dame des Cyclistes, où les plus grands champions du Tour de France ont offert maillots et trophées. Après un repas gascon, nous nous sommes dirigés vers le Château de Ravignan, belle demeure de style Louis XIII, habitée et meublée, qui abrite des collections rares de vêtements et de trésors de la Compagnie des Indes.

SECTION DU LANGUEDOC

Présidente : Madame

Minatchi CHARVÉRIAT

15, chemin la Tramontane
La Devèze
34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ

Le 3 avril à Beaufort, le 7 mai à Narbonne, la Section a participé à l'inauguration de stèles à la mémoire des combattants d'Indochine.

Le 7 mai à Montpellier la Section a organisé avec l'aide de l'EAI une journée du souvenir de Diên Biên Phu en présence des autorités militaires et du Préfet Directeur de Cabinet du Préfet de Région. Les officiers-élèves ont exposé la bataille et ses suites.

Le 6 mars à Valras, le 18 septembre à Saint Clément de Rivière, c'était l'inauguration d'allées dédiées aux anciens d'Indochine pour la première, au Lieutenant Bernard de Lattre de Tassigny pour la seconde. Le 21 novembre inauguration d'une place « Général Vanuxem » à Béziers.

Notre assemblée générale s'est tenue à Sète en présence du Général Simon, venu de Paris, et du Capitaine de Vaisseau Reboul, fondateur de la Section de l'Hérault, venu de Saint Rémy de Provence. Mme Charvériat, accidentée, n'avait pas pu la présider. De bonnes nouvelles furent données de nos cinq filleuls d'Asie (laotien, cambodgien, vietnamien, cil et kôho) ainsi que des associations indochinoises de Montpellier.

La communauté vietnamienne s'enrichit de deux cents étudiants venus étudier en France. Il y a aussi une vingtaine d'élèves pilotes à Fréjorgues. C'est probablement la raison de la création de la nouvelle Association des Étudiants Vietnamiens.

La communauté cambodgienne a vécu de belles fêtes du Jour de l'An, animées par la présence des officiers khmers, stagiaires à l'EAI et à l'EAG. Le bruit court que cette 6^e promotion est la dernière que recevra l'École de l'Infanterie.

Le Pimay Lao a connu comme chaque année un très grand succès et tous les présents à cette soirée ont apprécié son organisation, certes, mais surtout l'évolution des très gracieuses danseuses dont la prestation n'a rien à envier aux professionnelles.

SECTION DE LA LOIRE

Président :

Colonel Marie FAVRE

69, allée Ernest-Girard
42153 RIORGES

L'Adjudant-Chef Joseph Wider, de l'Armée de l'Air, a été promu officier de la Légion d'Honneur. La remise de la décoration a eu lieu le 3 septembre au Cercle de la Gendarmerie Mobile de Roanne. La marraine était Mme Marie-Clotilde Boucher, amie de l'ANAI, déportée, résistante à Ravensbrück. En service actif du 4 février 1945 au 1^{er} novembre 1964, le mécanicien navigant Wider a effectué 9 323 heures de vol, plus de 600 missions de guerre – dont 400 en Indochine – et son appareil a été touché 27 fois par la DCA adverse.

Organisée par le Comité de Saint Étienne-Montbrison, l'assemblée générale annuelle de la Section a été tenue le samedi 2 octobre dans le cadre magnifique de Saint Victor sur Loire. Malgré une forte concurrence exercée par d'autres cérémonies, étaient présents : le Général Louis Beaudonnet venu une nouvelle fois depuis le département de l'Allier ; M. Gilles Artigues, Député de la Loire et Adjoint au Maire de Saint Étienne (nouvel adhérent de l'ANAI) ; le Lieutenant-Colonel Clément délégué militaire départemental ; M. Yves Guillot-Beaufet, délégué départemental du Souvenir Français ; M. Claude-Pierre François, Président de la section de l'ANAI du Rhône et membre du conseil d'administration national ; le Colonel Gabriel Esnault, membre de la FARAC.

Les débats se sont déroulés dans un parfait esprit de concorde. Comptes rendus, budgets et reconduction du bureau ont été approuvés avec la même unanimité. Il a été souligné qu'en dépit de l'érosion due aux décès et à l'âge, les effectifs sont restés sensiblement constants (150) et que le Comité de Saint Étienne-Montbrison avait pris la tête.

Le déplacement de la statue de Francis Garnier en un lieu plus visible à Saint Étienne a retenu l'attention du Député Artigues. Aucune cérémonie patriotique n'a pu être organisée en raison de l'exiguïté du site, mais la rencontre a été marquée par un vin d'honneur offert par la Municipalité de Saint Étienne. La journée s'est achevée par un déjeuner de

cohésion (75 participants) dans une ambiance très sympathique.

SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Président :

M. Pierre VILAINE

5, rue Hector Berlioz
44300 NANTES

Le 27 septembre, le Président accompagné de MM. Guillement, Sourisse et Joguet s'est rendu à Cholet pour déposer une plaque sur la tombe de notre camarade André d'Arzac décédé le 27 août. Son épouse et ses enfants ont été très sensibles à cette démarche, bien organisée par M. Doré représentant l'ANAI à Cholet et deux autres camarades.

Nous accueillons avec plaisir MM. Henri Bonnet et Daniel Bourel. La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 5 mars 2005.

SECTION DU LOT-ET-GARONNE

Président :

Colonel Pierre LAPARRA

3, impasse Mirabeau
47240 BON-ENCOTRE

Mme René Thibout née Nguyễn Thi Kim Châu, de Villeneuve sur Lot, a été nommée chevalier de l'Ordre National du Mérite pour son action humanitaire au Viêt-nam. C'est son mari qui l'a décorée.

SECTION DE LA MANCHE

Président :

Colonel Paul LAURENT

12, rue de Normandie
50180 AGNEAUX

Dimanche 26 septembre les adhérents et amis se sont retrouvés à Saint Lô pour marquer la rentrée. Le pot qui a suivi l'assemblée générale des Croix de Guerre et Valeur Militaire a été l'occasion de féliciter Jean Jamard, Major de l'Infanterie en retraite, pour sa promotion au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Il a été décoré le 14 juillet à Cherbourg, devant le front des troupes par l'Amiral Préfet Maritime.

Après le repas, une tombola ayant comme lot unique une très jolie poupée confectionnée et offerte par Mme Jamard a permis de rassembler 270 € destinés à la communauté Saint Paul de Chartres à Pleiku. A l'occasion du voyage

de mars dernier Sœur Thérésita nous avait fait part de la nécessité de formation de juvénistes et du besoin de parrains pour l'aider dans sa mission. Sa demande a été entendue, sept adhésions de parrainage ont été transmises à Mme Lucas-Potier pour le plus grand bonheur de Sœur Thérésita. Le 24 septembre, à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération de Jitsu Self Défense, en présence de M. Christian Lemarchand Maire de la Glacerie, Dominique Amiot le Président fondateur de la discipline et son épouse Martine ont remis au Colonel Laurent un chèque de 200 € destinés au dispensaire de brousse du Père Thomas à Bokrai, Somai, Dak Doa dans la région de Pleiku. Ils ont été chaleureusement remerciés et applaudis. Il s'agit du bénéfice réalisé à l'occasion d'une démonstration en juin de cette discipline sportive. Mais c'est aussi et surtout un magnifique exemple de solidarité pour les lépreux et déshérités des Plateaux Montagnards. Dominique et Monique parrainent une jeune montagnarde Y Nhal, scolarisée à Soctrang.

Le 14 novembre un repas a regroupé à Cherbourg les adhérents du Cotentin. Mmes Demeuais et Hébert, Francis Lourdin ont mis tout en place comme d'habitude pour une réussite totale.

SECTION DU MORBIHAN

Président :

Général Jacques MOREAU

9, rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

SECTION DU MORBIHAN

Président :

Général Jacques MOREAU

9, rue du Manoir-de-Trussac
56000 VANNES

Le banquet d'automne a été organisé le samedi 2 octobre à Lorient, afin de permettre aux adhérents de cette région, ne disposant plus de tous leurs moyens pour se déplacer vers de lointaines destinations, de participer à une manifestation de l'ANAI. Contact avait été pris avec chacun d'entre eux ; cette proposition avait été spontanément bien accueillie. Cette sortie a donc été placée sous le signe de la solidarité envers nos camarades de Lorient. Un car a été mis à la disposition de tous les ressortissants de la région de Vannes, qui regroupe la majorité de nos effectifs. Ce car a été rempli : 51 personnes y ont eu recours ; 20 autres, dont les Lorientais, sont venues par leurs propres moyens. Au total nous

nous sommes retrouvés 71 convives. Nous aurions été 76, s'il n'y avait pas eu de désistements de dernière heure pour raison de santé.

Le banquet a été servi à l'hôtel-restaurant des « Gens de Mer », situé dans le quartier du port de pêche. L'accueil y fut très sympathique et le menu excellent. Il s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Épouse de notre camarade, Mme Bussod anima avec brio le tirage de la tombola qui, comme chaque année, était amplement garnie de nombreux lots de qualité, offerts par les adhérents. Près de 400 billets ont été vendus, apportant une contribution importante à la réalisation de nos futures activités. La réunion s'est terminée vers 16h30.

Projet pour 2005: le samedi 5 mars : assemblée générale au Palais des Arts de Vannes ; le samedi 21 mai : soirée de l'ANAI à 20h au Cercle du 3^e RIMa, au cours de laquelle sera organisé un Loto.

SECTION DE LA MOSELLE

Président : M. Henri HEIP

5, rue Notre-Dame de Beauraing
57580 THIMONVILLE

La Section a tenu son assemblée générale le dimanche 10 octobre à Metz. 55 adhérents ont assisté aux débats et 36 avaient donné pouvoir. A 10 heures le président salue l'assemblée et exprime son regret que les personnalités invitées n'aient pas pu nous honorer de leur présence. Un instant de recueillement est observé à la mémoire des membres de la section décédés au cours de l'année. Les rapports moral, d'activités et financier sont approuvés à l'unanimité.

La composition du bureau est la suivante : Président : Henri Heip ; Vice-Présidents : Guy Ponard et Louis Schneider ; Trésorier : Georges Zambeaux ; Trésorier adjoint : Pierre Comte ; Secrétaire : Armand Henry ; Secrétaire adjoint: Jean-Paul Lambre ; Porte drapeau : Georges Kontz ; Porte drapeau adjoint : Roger Rouquet ; Relations avec la communauté indochinoise : René Herrmann ; Délégué dans le Bassin houiller : Raymond Grajcar ; Assesseurs : Messaoud Zarat, André Clevenot et Hubert Vache.

SECTION DE L'OISE

Président :

M. Michel CHANU

13, rue Coqueret
60350 ATTICHY

Vendredi 7 mai la Section a commémoré la bataille de Diên Biên Phu au cours d'une grande cérémonie à La Croix Saint Ouen, près de Compiègne. Quatre députés, de nombreux élus municipaux, le Général d'Armée de Percin, président national du Souvenir Français, trente-cinq drapeaux, deux cents assistants dont plusieurs anciens spahis en tenue militaire, des discours poignants du Président Chanu, du Général Gamache, du Député Gonnot, M. René Baudesson, Vice-Président de la Section, a reçu la rosette d'officier de l'Ordre National du Mérite des mains du Général Gamache.

Samedi 20 novembre nous avons rendu hommage à nos deux très regrettés Porte drapeau disparus. Tout d'abord au cimetière du sud de Compiègne sur la tombe de Rudolphe Peltier, décédé le 20 mars dernier. Ensuite au cimetière de Tracy le Val sur la sépulture de René Vicaire. M. Michel Vicaire, Maire de la commune proche de Carlepont, son fils, eu la délicate attention de nous recevoir pour un amical buffet froid.

Mercredi 24 novembre, un exposé sur notre Indochine a été présenté dans les locaux de l'ONAC de Beauvais, à la demande des Enseignants du Canton d'Auneuil (10 kms au nord de Beauvais). Faisant suite à notre exposition de mai qui rassembla plus de 2 000 visiteurs, la commune de Dormans souhaite nous recevoir le 22 mai 2005 pour le dépôt à son magnifique mémorial des batailles de la Marne de la terre de Diên Biên Phu rapporté par notre Président d'honneur, le Général Gamache. Voyage en car et déjeuner au milieu des vignobles.

SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE

Président : M. Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE

17, chemin des Roses
92150 SURESNES

L'ANAI déplore la mort de M. Soukanh Sisounthone qui était, comme le dit son fils, « notre membre de toujours ».

Elle porte également le deuil de l'Ingénieur Général Jean-Claude

Sompairac, décédé le 19 juillet à Boulogne, dont l'action a beaucoup contribué au logement des réfugiés d'Indochine.

SECTION DU PAYS BASQUE

Président :

M. Roger BERTHILLOT

1, allée des Criquets
64600 ANGLET

La Section déplore le décès de Guy Lafontaine au mois d'août dans une maison de retraite à Hasparen.

La réunion trimestrielle des adhérents s'est tenue le 9 septembre au Txik Txak. Beaucoup étaient absents car n'étant pas encore rentrés ou tout simplement pour raison de santé. Une trentaine de convives ont participé à l'excellent repas qui a suivi.

L'effectif est actuellement de 168 dont 20 veuves et 6 autres dames. Mais une dizaine ne sont pas à jour de leur cotisation et des radiations sont malheureusement à prévoir en fin d'année.

La qualité de résistant contre les Japonais a été reconnue au Capitaine Louis Lay notre ancien président. La Médaille Militaire a été décernée au Président Berthillot.

SECTION DU PUY-DE-DÔME

Président :

Colonel Jean GAUTHIER

103, boulevard Lafayette
63000 CLERMONT FERRAND

Les activités du troisième trimestre se sont concentrées sur les dernières manifestations commémoratives de l'année de l'Indochine. Nombreux d'entre nous ont fait preuve de beaucoup de dévouement pour que ces cérémonies soient réussies. Aussi, il

a été décidé de remettre un témoignage de satisfaction à MM. Courret Trésorier, Vallois Administrateur, Llinarès Vice-Président, Constant Responsable des expositions et Diruit Secrétaire, sous forme d'un diplôme d'honneur accompagné de sa médaille. Notre Porte drapeau M. Fydac a été particulièrement remercié pour sa fidélité. Ces témoignages ont été remis à l'occasion de notre repas de cohésion annuel du 13 novembre, au cours duquel nous avons honoré la mémoire du Colonel Piétri notre ancien président. Plusieurs épouses particulièrement sollicitées ont été gratifiées pour leur collaboration à l'association. Au cours de cette réunion le Général Marcel Faure nous a présenté une conférence sur « Le rôle de la France en Indochine entre 1939 et 1946 » de façon très claire. Cet exposé a été unanimement apprécié et a fait l'objet d'un article dans la presse. Notre voyage en Bulgarie a été réussi et pleinement apprécié. Celui de 2005 est programmé pour Chypre.

La Section a participé à la plupart des commémorations et inaugurations de stèles. Le 2 novembre célébration « du souvenir des combattants de la France d'Outre Mer » à la stèle du cimetière nouvellement inaugurée.

SECTION DES PYRENNÉES-ORIENTALES

Président :

Colonel Désiré GNANOU

30, allée de Surcouf
66140 CANET-EN-ROUSSILLON

La Section a tenu son assemblée générale annuelle le 8 octobre à Villeneuve de la Raho. Une messe

était célébrée par le Père Cesbron en l'église paroissiale, en présence de dix drapeaux d'associations patriotiques, en commémoration de toutes les victimes des guerres d'Indochine, à l'intention des populations de l'ancienne union Indochinoise et des religieux qui oeuvrent avec dévouement au profit de celles-ci. Puis, une gerbe était déposée au monument aux morts, par Mme Marco, Directrice départementale de l'ONAC, le Colonel Messiant, Délégué Militaire départemental, et le Maire adjoint entourant le Président de section.

A la salle polyvalente de la commune, après le rapport moral du Colonel Gnanou, soulignant la stabilité des effectifs, l'entrée de nouveaux adhérents, dont deux comme membres du Bureau, M. Mitaine et Ville, la continuité des actions de l'ANAI départementale, la parole était donnée au Colonel Mazagot pour la lecture du rapport d'activités.

Celui-ci mettait l'accent sur la participation active de la Section à la création du futur Centre départemental de la Mémoire destiné aux élèves des enseignements primaire et secondaire, et la poursuite de ses aides au Vietnam, en ce qui concerne les bourses scolaires, le centre professionnel Duc Minh de Saïon, les enfants orphelins, handicapés et atteints du cancer.

Il attirait l'attention de l'assistance sur la réalisation d'une nouvelle église à Trung Hai (province de Can Tho), grâce, en partie, aux fonds envoyés par la section. Le Trésorier, M. Le Nestour, quittant ses fonctions, donnait ensuite les explications concernant le bilan financier de l'année écoulée, et présentait son successeur, M. Martin.

Au cours de l'apéritif offert par la Municipalité, des médailles de l'ANAI étaient remises à M. Arderiu, quittant ses fonctions de Vice-Président, M. Maillet, quittant ses fonctions de Porte drapeau. D'autre part, l'adjoint de Mme Irlès, Maire, se voyait offrir une médaille en remerciement de l'accueil chaleureux réservé à la section.

Le Président regrettant l'absence de M. Pergant, démissionnaire de ses fonctions de Vice-Président pour raison de santé, annonçait qu'une médaille lui serait remise ultérieurement.

Le repas, auquel participaient 106 convives, suivi d'une tombola et

d'une animation musicale, clôturait cette journée de retrouvailles. Notre ami Louis Morat, sergent-chef, chevalier de la Légion d'Honneur, nous a quittés le 26 novembre.

Nouvelles du Vietnam : Le frère Lucien Hoang Gia Quang, notre correspondant à Saïgon, nous envoie des informations complémentaires relatives aux œuvres auxquelles notre section participe financièrement. École Xom Hué à Ho Nai (Biên Hoa), elle fonctionne avec une classe de maternelle et cinq classes primaires totalisant 120 enfants. Orphelinat des Montagnards de Ta Nung (Dalat), il est organisé également en dispensaire et centre d'accueil des enfants sous-alimentés. Hôpital du cancer de Saïgon, il compte 130 enfants qui ont reçu un don de 270 euros de notre part pour la fête du Têt.

SECTION DU RHÔNE

Président :

M. Claude-Pierre FRANÇOIS

116, rue du Commandant-Charcot
69005 LYON

Notre jeune boursière Le Thi Kim Thoa qui a brillamment réussi sa maîtrise d'économie à l'Université Jean Moulin, vient aussi de réussir son concours d'entrée à l'École Supérieure de Commerce de Lyon où elle suivra un cursus de master de sciences du management.

Notre ancienne protégée Huynh Thi Tien Luong qui avait bénéficié en 1998-2000 d'une bourse de l'ANAI, était retournée au Vietnam où elle travaillait au Consulat Général de France à Saïgon, est revenue à Lyon cette année afin de préparer un master de développement culturel et de direction de projet à l'Université Louis Lumière. Rappelons que Luong avait en mai 2003 participé à l'émission télévisée animée par Julien Lepers sur France 3 « Question pour un champion » destinée aux ressortissants des pays francophones, Luong faisait partie des cinq sélectionnés venus du monde entier spécialement à Paris pour la finale et qu'elle avait eu ce jour là un mot affectueux pour ses amis de l'ANAI de Lyon lors de la diffusion de cette émission.

Ces deux brillants sujets sont issus du Cercle Francophone de Danang avec lequel nous collaborons depuis plus de 10 ans

grâce à notre Vice Président Christian Lussagnet.

La réussite de ces jeunes et leur retour au Vietnam pour y mettre en application leurs acquis sont la condition d'attribution des bourses d'études que l'ANAI accorde chaque année à de jeunes étudiants indochinois. Du 4 au 20 novembre une délégation de 34 membres de l'ANAI de Lyon a effectué un voyage touristique en Birmanie et au Cambodge. A l'occasion de son passage à Phnom Penh, notre section a installé officiellement la Bibliothèque Scientifique de l'Académie Royale de Médecine et de Chirurgie du Cambodge, outil indispensable à l'enseignement de la médecine qu'elle a entrepris de reconstruire ; il s'agit d'un chantier lancé voilà trois ans qui voit aujourd'hui l'aboutissement de sa première phase ; une réception sera organisée à Phnom Penh par l'ANAI le 18 novembre en l'honneur des représentants de l'Académie Royale. Rappelons que la reconstruction de la Bibliothèque Francophone de l'Académie Royale détruite par les Khmers Rouges, en même temps qu'était assassiné en quasi totalité le corps médical du Cambodge, avait été décidée à Lyon en septembre 2001 avec le Professeur So Satta, le Dr Duong Chhai, le Dr Laurent Depassio, Marie-Antoinette Réveil et l'ANAI en accompagnement de la formation des jeunes chirurgiens cambodgiens venus dans nos hôpitaux de Paris, de Lyon et de province acquérir des spécialités dans le domaine chirurgical. Le Conseil Général du Rhône, la Municipalité de Lyon et nos généreux donateurs apportent leur concours financier à cette prestigieuse opération humanitaire. Lors du séjour à Phnom Penh nous avons rencontré les enfants handicapés que parraine notre section à l'orphelinat de Sœur Marie Adelphe.

Nous avons pris un repas au restaurant des Enfants de la Décharge de l'association amie « Pour un Sourire d'Enfant » qu'animent M. et Mme des Pallières.

Dans le cadre du devoir de mémoire nous avons assisté nombreux le 18 septembre à la cérémonie traditionnelle de Rillieux qu'organise chaque année notre ami Adrien Martinez avec la présence de près de cinquante drapeaux d'associations et des personnalités. Nous étions

nombreux à Valence le 11 septembre pour l'inauguration du superbe mémorial érigé par nos amis de Drôme-Ardèche à la mémoire de nos camarades morts pour la France.

Nous déplorons le décès du Commandant Pierre Fanton le 8 juillet, de M. Jean Journoud le 1^{er} août et de Mme Monique Grosset.

M. Deo van Tun, instituteur à Lai Châu, interprète du 3/3^e REI à Diên Biên Phu, déporté par le Viêt Minh jusqu'en 1973, a été décoré de la Médaille Militaire le 14 juillet.

SECTION DU TRÉGOR

Président :

Capitaine Jacques BOISSON

2, résidence d'Outre-Mer
22700 SAINT-QUAY-PERROS

Le 19 septembre Jacques Boisson préside l'assemblée générale en la salle du Conseil de la Mairie de Perros Guirec. Il remercie M. Yvon Bonnot, Maire de Perros Guirec, de nous accueillir dans sa ville. Soixante quinze adhérents sont présents. Après la Marseillaise chantée par l'assemblée, il demande un instant de recueillement à la mémoire de nos frères d'armes décédés en 2004 : MM. Pierre Mahé, Maurice Mercier (des Côtes d'Armor) ; Jean-Louis Tanneau, Isidore Cavarec et Pierre Pennanech (du Finistère). Ensuite, les Vice-Présidents Jean Barvec et Bernard Pitois reçoivent la médaille de l'ANAI l'un pour la création d'une section dans le Finistère, 90 adhérents en un an, l'autre au nom de nos frères d'armes de la section, pour le travail du contrôle des effectifs et la réalisation des courriers destinés à nos adhérents, ainsi qu'aux différentes autorités. « Merci à tous les deux pour ce que vous avez fait, et ce que vous ferez encore malgré les difficultés techniques souvent rencontrées ».

Le Président appelle le Brigadier-Chef Edouard Schnepf, porte-drapeau de la section, auquel il remet le foulard de parachutiste qui à l'avenir remplacera avantageusement la cravate. Sont également remises des lettres de félicitations à M. Bernard Letan notre trésorier sortant en 2004 et à M. André Soyer, pour leur dévouement à la section depuis cinq ans.

Effectifs : 201 adhérents, 195 à jour, 6 non à jour.

Personne n'ayant demandé le vote à bulletin secret, l'élection de

Georges Lucas au poste de 1^{er} Vice-Président s'est faite à l'unanimité.

Le Vice-Président Georges Lucas commente le voyage du 2 mai à Dinan, en particulier les propos du Premier ministre Pierre Messmer. En fin de cérémonie le Président Jacques Boisson est allé remercier M. Messmer pour la teneur de ses propos élogieux vis à vis des soldats qui ont combattu en Indochine, « propos qui n'ont jamais été tenus par une autorité officielle ». Soixante et un adhérents se sont retrouvés, pour cette cérémonie du 50^e anniversaire de la fin de la guerre en Indochine, au monument des combattants morts pour la France en Indochine. Après décision du bureau, en 2005 nous nous retrouverons à Dinan pour la cérémonie annuelle.

Après avoir distribué quelques documents sur l'ANAI-Parrainage, Georges Lucas rappelle l'intérêt de soutenir le travail déjà fait, sachant que l'on peut faire encore beaucoup pour les petits Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens. Le 21 février à Brest remise du drapeau de l'ANAI. Le Président Jacques Boisson a donné délégation au Vice-Président Georges Lucas afin de remettre au nom du Général Guy Simon le drapeau de la Section du Finistère à celui qui en sera le Président, M. Jean Barvec ; cérémonie faite avec l'aide de la Municipalité que nous remercions. Sont présents Bernard Letan, Renée Tanguy membres du Bureau, et M. Auguste Magnen Porte drapeau. Bilan financier : présenté par Bernard Letan, qui ne se représente pas dans le tiers sortant : à ce jour nos actifs sont de 1 128,00 €. Élection au poste de trésorier, un seul candidat M. Pierre Le Guen, élu à l'unanimité. Signalons que cette assemblée est la dernière avec nos frères d'armes du Finistère, qui nous quitteront pour former la Section du Finistère à compter du 1^{er} novembre 2004. A l'issue de cette assemblée, pour commémorer le 60^e anniversaire du débarquement de la 1^{re} Armée Française en Provence, sous les ordres du Général de Lattre de Tassigny, nous nous sommes rendus, au square portant son nom, à Perros Guirec, où deux gerbes furent déposées l'un par M. Yvon Bonnot, Maire de Perros Guirec, l'autre par Jacques Boisson, Président de la Section et quelques anciens de Rhin et Danube présents.

En fin de cérémonie, vin d'honneur offert par la Municipalité, puis repas en commun au restaurant le St Yves.

La composition du Bureau est la suivante : Président : Jacques Boisson ; Premier Vice-Président : Georges Lucas ; Vice-Présidents : Secteur Lannion : Jean Cahu, Secteur Perros Guirec : Bernard Pitois ; Trésorier : Pierre Le Guen ; Secrétaire : Renée Tanguy ; Membre : Moïse Bruère.

SECTION DU VAL-DE-MARNE Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE

1, rue André-Maurois
94000 CRÉTEIL

A la suite d'une longue maladie le Général de Gendarmerie Jean Aubry est mort le 17 septembre. Le Père Pierre Daire a été promu officier de la Légion d'Honneur.

SECTION DU VAR Président : M. Christian TAFFORIN 84, rue Améthyste 83600 FRÉJUS

Le 17 septembre sur la place d'armes de Toulon le Médecin-Général Meyran, directeur du Service de Santé des Armées, a baptisé une promotion de 150 élèves-infirmiers, de toutes les armées, du nom de « Les infirmiers de Diên Biên Phu ».

Après la cérémonie il a inauguré une exposition consacrée à la guerre d'Indochine. En fait il s'agissait de l'exposition qui a été présentée en Mairie de Saint Mandé du 17 au 29 mai dernier et que M. Patrick Beaudouin, Député-Maire de Saint Mandé, a bien voulu prêter à l'école du personnel para-médical des armées. Le Médecin en Chef Hantz, qui commandait l'ACP N°6 à Diên Biên Phu, assurait les commentaires devant le bac à sable représentant le camp retranché.

Le 8 octobre à la Seyne sur Mer, le Docteur Paecht, Maire, ancien Député, a baptisé « Maison Jean Bouvet » la maison de quartier des Moulières. M. Jean Bouvet avait parrainé puis inséré dans la vie civile une dizaine de parachutistes montagnards du Commando d'Extrême Orient. Dessinateur, poète – et fusilier-marin du Commando Ponchardier – il était un membre éminent de l'ANAI.

SECTION DU VAUCLUSE Président : Commandant Hervé de la BROSSE Chemin de Panisset 84130 LE PONTET

L'ANAI, l'ACUF et le Souvenir Français ont organisé une exposition d'une semaine et un colloque d'une journée (jeudi 11 octobre) au château de Fargues. Dix orateurs ont évoqué les phases et les aspects de la guerre d'Indochine : le Général de Champeaux (Les dates importantes de l'histoire de l'Indochine ; les précurseurs vauclusiens ; les grandes réalisations) ; M. Mestre (La Cochinchine) ; le Général d'Alañon (Le rôle de la Légion) : le Général Pichancourt (Les missions de l'armée de l'air et de l'aéronavale ; Diên Biên Phu) ; le Général Lagier (Hoa Binh ; les Hmongs) ; le Capitaine de Frégate Bruyère (La Marine sur les fleuves) ; le Général Mourier (le GCMA ; la RC4) ; le Colonel Ulpat (Diên Biên Phu et la captivité) ; H. de la Brosse (Opérations au Laos) ; le Médecin-Général Voelckel (Être médecin en Indochine) ; le Docteur Souteyrand (Médecine actuelle : la présence française au Cambodge).

L'exposition s'ouvrait avec le catéchisme d'Alexandre de Rhodes, jésuite avignonnais, et insistait sur les images d'un temps de paix prospère avant de déboucher sur la guerre.

SECTION DE LA VENDÉE Président : M. Jean GANDOUIN 4, rue des Forges 85750 ANGLÉS

Notre drapeau et une délégation de la Section assistent fidèlement à toutes les cérémonies patrio-

tiques du département. Bien que peu nombreuse notre participation rappelle toujours le souvenir de l'Indochine.

M. Victor Charrieau, de la Roche sur Yon, est mort le 16 septembre. Drapeau et délégation ont accompagné les obsèques le 20 septembre. Notre assemblée générale est prévue le dimanche 20 février 2005 à Luçon.

SECTION DE LA VIENNE Président : Général Michel PUSSIAU 3, rue Edouard-Grimaux 86000 POITIERS

La Section a tenu son assemblée générale le 13 novembre dernier ; occasion pour les membres d'observer un moment de recueillement à la mémoire de leurs camarades disparus durant l'année et d'y associer les personnels du RICM de Poitiers tués en Côte d'Ivoire.

Parmi les activités de l'année écoulée, le Président de section a souligné tout particulièrement le succès obtenu par la présentation de la cassette vidéo du 1^{er} RPIMA sur Diên Biên Phu, séance organisée le 6 mai avec l'ANAPI et l'ACUF et présidée par M. Prévost, Préfet de Région Poitou-Charente et Préfet de la Vienne. Une nouvelle séance sera organisée en 2005 à l'intention de ceux qui n'ont pu y assister faute de places suffisantes dans la salle de cinéma du quartier Aboville à Poitiers.

Le Bureau de Section a été renouvelé avec la désignation d'un nouveau Trésorier et d'un vérificateur des comptes.

Enfin, rendant compte des activités de l'ONAC, dont le Président de Section est membre du

Conseil Départemental, celui-ci a insisté sur la nécessité de s'engager personnellement dans les quêtes publiques (Bleuet de France, Souvenir Français, Fondation Maréchal de Lattre) ou, mieux encore, d'y sensibiliser les jeunes beaucoup plus intéressés qu'on ne saurait croire.

M. Jacques Porcheron a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

SECTION DE L'YONNE Président : Commandant Charles LATROMPETTE 10, impasse des Guenelles 89470 MONETEAU

Le 19 août lors des cérémonies commémorant la libération d'Avallon, les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur ont été remis à M. Georges Morizot du Comité d'Avallon par le Colonel Coët président honoraire de l'ANAI de l'Yonne.

Le 22 août à Lucy sur Cure s'est déroulée le vernissage d'une exposition sur l'Indochine en présence de M. Rolland, Député de l'Yonne, du Maire de la commune, du Colonel Coët, de M. Morizot Président de l'UNC d'Avallon et de nombreux visiteurs. Œuvre de M. Clergeau du Comité d'Auxerre épaulé par quelques anciens d'Indochine, cette exposition regroupait des documents personnels et portait sur l'histoire de la péninsule, de la résistance aux Japonais et de la guerre contre le Viêt Minh.

Le 23 septembre après-midi s'est tenue la réunion des présidents de comité à la maison du combattant à Auxerre. La date du dimanche 22 mai 2005 a été retenue pour l'assemblée générale départementale qui sera organisée par le Comité de Saint Florentin.

Nos deuils : M. Henri Ederlé du Comité d'Auxerre.

SECTION DES YVELINES Président : Général Paul RENAUD 82, avenue Fourcault-de-Pavant 78000 VERSAILLES

Le Général de Division Pierre Laboureix est décédé le 4 octobre à Fontenay-le-Fleury. Il avait beaucoup contribué au développement de l'ANAI qui lui en est très reconnaissante.

ÉLOGE

aux Morts pour la France des Campagnes d'Indochine Prononcé à Dinan le 2 mai 2004

En ce jour où nous évoquons la bataille de Diên Biên Phu, nous sommes étreints par un sentiment où il entre autant d'exaltation que de tristesse. Notre cœur est partagé.

Exaltation devant l'un des beaux exemples de courage des soldats français. Tristesse que ce courage ait rencontré tant d'indifférence, tant d'incompréhension de la part de la Nation. L'anniversaire de cette ultime bataille ranime le souvenir de tous les combattants du Corps expéditionnaire, de toutes armes, de tous grades, qu'ils fussent coloniaux ou légionnaires, marins, aviateurs ou supplétifs indochinois. Tous furent français par le sang versé, par la souffrance, par l'idéal et ils appartiennent à une même fraternité. Sur les deltas et les montagnes, dans les rizières, la jungle et les forêts, tous mêlèrent leurs rêves et leurs sacrifices.

A côté de défaits comme Diên Biên Phu ou Cao Bang, connues pour avoir suscité des héros motivés par l'honneur militaire et l'énergie du désespoir, n'oublions pas les combats plus obscurs. Leurs noms exotiques ne parlent qu'à de rares survivants. Ils dessinent tous une géographie du sacrifice : That Khe, Coc Xa, Hoa Binh, Tay Ninh, la Rivière Noire, le Fleuve Rouge, la Plaine des Jones, les Marais de Camau, la Route coloniale N°1, que les soldats surnommaient « la rue sans joie », la RC4 récemment évoquée par Jean-Marie Rouart qu'ils appelaient « la route de la mort », le col des Nuages, celui de Lung Phai, si propice aux embuscades. N'oublions pas, plus anonymes encore, ces soldats de 20 ans qui défendaient les

fortins bâtis à l'orée des villages ou accrochés à des pitons calcaires encerclés par la jungle, à 14 000 km de leur patrie. Sous un soleil sans pitié ou sous la pluie tiède des moussons, seuls avec leur drapeau, ils montrèrent un courage d'autant plus poignant qu'il fut sans témoins et reste sans mémoire.

Ils nous ont communiqué leur enthousiasme juvénile. Cette guerre tragique, ils voulaient la voir comme une belle aventure. Beaucoup avaient répondu à l'appel de l'exotisme, du romanesque. Ils cherchaient, loin de leur terre natale, un sens à leur vie. Ce pays si beau, si attachant qui flattait leur imagination, leur a inspiré de la tendresse et parfois de la passion. Ils ont vécu des moments d'exception qu'ils payèrent au prix fort, celui de leur vie.

Notre reconnaissance, nous devons la proclamer d'autant plus haut que ces soldats, nos frères, donnent souvent l'impression d'être des soldats oubliés, des morts sans sépulture. Et nous la devons aussi aux survivants, mutilés, prisonniers des camps ; à ceux qui ont versé leur sang ou qui sont restés blessés dans leur âme. Au-delà de la vicissitude des combats, des humiliations d'une guerre perdue par la politique, ces soldats malheureux ont illustré des valeurs éternelles. Face à un adversaire dont la bravoure fut égale à la leur, ils nous rappellent que « c'est la cendre des morts qui créa la Patrie ».

Pierre Messmer
Ancien Premier Ministre,
Chancelier de l'Institut de France



Photo publiée avec l'aimable autorisation du studio Harcourt à Paris.



Vœux

L'humanité est en deuil.

L'océan que traversaient nos bateaux d'Indochine est devenu fou. Les rivages enchanteurs que nous longions sont dévastés, les populations attachantes dont nous faisons la connaissance aux escales sont décimées, des milliers d'orphelins attendent.

En marge de ce drame nos échanges traditionnels de vœux de bonne année ont-ils encore un sens ? Oui, si nous les ramenons à l'essentiel. Que la santé que nous souhaitons nous permette de nous occuper davantage des autres. Que la vie qui nous a été laissée, après que nous l'ayons offerte il y a cinquante ans, soit utile à nos familles, à nos amis. Que le souvenir irradie l'avenir.

Marie Boudou Lê Quan



Photo SIRPAT

HOMMAGE AUX INDOCHINOIS MORTS POUR LA FRANCE

Fidèle à la loi de 1919 qui a consacré le 2 novembre au souvenir des morts pour la France, l'ANAI commémore à cette date le sacrifice des Indochinois tombés pour notre pays.

Le jardin tropical du bois de Vincennes qui abrita pendant la grande guerre un hôpital de campagne, le cimetière de Nogent-sur-Marne qui recueillit les morts sont nos lieux de réunion en région parisienne. Le 2 novembre 2004 nous avons honoré le monument du Souvenir Indochinois dressé sur la tombe collective de nos anciens tirailleurs d'Extrême Orient. Puis nous avons salué les stèles voisines : celle qui rappelle les massacres de civils à Saïgon en septembre 1945, celle dédiée l'an dernier à l'armée nationale vietnamienne qui combattit à nos côtés.

Au bois de Vincennes la très belle musique régionale envoyée par le Général Gouverneur de Paris accompagna notre pèlerinage aux monuments cambodgiens, laotien et vietnamien. Le Colonel laotien Sivisay Epheui et trois jeunes Cambodgiens invités par M. Ngau Beng Eam déposèrent la gerbe du stupa, le Général vietnamien Ly Ba Hy offrit celle du monument chrétien, Mme Vu Trân, fille du Baron Trân dinh Trong, et l'Adjudant-Chef Man Ksor, officier de la Légion d'Honneur, présentèrent celle du temple vietnamien. Trois cents personnes, dont la moitié d'origine asiatique, et quarante drapeaux manifestèrent la résonance de cette cérémonie dans l'âme des anciens d'Indochine.



Mme Procaccia sénateur du Val-de-Marne, M. Jacques Martin maire de Nogent, Mme Olivieri adjointe au maire de Vincennes, le Sous-Préfet Coudert, les directeurs des Services Historiques de Vincennes, les directeurs des anciens combattants du Val-de-Fontenay et de Créteil, les Généraux Beaudonnet, Bonnetête, Codet, Delmas, Lepage, Najean, Tessot, Trân van Trung, Verlot, le Colonel Navarrot délégué militaire départemental, les présidents de l'ANAI de la région parisienne : Paris-Hauts de Seine, Yvelines, Essonne, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Aube apportaient la réponse de la France à notre émotion.